

Abonnements par la poste:

Edition quotidienne	
CANADA	\$ 6.00
E.-UNIS et Empire Britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
Edition hebdomadaire	
CANADA	2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE	3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

Dieu sauve l'Espagne!

Les événements se précipitent en Espagne. Les éléments les plus violents s'affirment de la façon la plus brutale. Il paraît bien difficile d'admettre que les actes qui viennent de se produire simultanément, sur des points fort éloignés du territoire, ne soient pas le résultat d'un plan combiné et soigneusement dressé.

Comme d'habitude aussi, les meneurs auront indirectement déchainé des forces qui ne dépendaient point d'eux. A côté des hommes qui ont attaqué les institutions religieuses, parce que religieuses, doivent se trouver de simples voyous qui voient dans le chambardement une splendide occasion de piller et de détruire.

Au moment où nous écrivons, il est encore impossible de se rendre compte de l'exacte étendue du désastre. Les dépêches semblent y ajouter d'heure en heure, en même temps qu'elles soulignent le caractère général et apparemment organisé des désordres.

Quelques détails font déjà saillir l'inférieure absurdité de ce qui se passe.

Ainsi, les émeutiers ont détruit les laboratoires d'une école industrielle montée par les Jésuites et qui étaient, marque le télégraphe, l'une des richesses de l'Espagne.

Ils ont détruit une école pour jeunes filles, un orphelinat pour enfants pauvres...

Que sera demain? Le nouveau gouvernement réussira-t-il à enrayer cette vague effroyable, à rétablir l'ordre matériel?

S'il n'y réussit point, se produira-t-il une réaction extérieure et qui courbera les émeutiers sous le poids de la force?

S'il y réussit, cette lamentable explosion sera-t-elle pour les théoriciens sectaires qui constituent une fraction du nouveau personnel gouvernemental un salutaire avertissement?

L'Espagne est l'un des plus nobles pays du monde, l'un de ceux qui possèdent la plus riche et la plus glorieuse histoire.

Tous les coeurs bien nés, tous les esprits droits seront profondément remués par le terrible drame qui l'agite.

Et de toutes les âmes chrétiennes jaillira dans ces douloureuses circonstances le même cri de fraternelle pitié:

Dieu sauve l'Espagne!

Et puisse la paix féconde bientôt régner dans ce magnifique et généreux pays...

Omer HEROUX

Nous publions tout à côté une lettre de M. Alcide Ebray, en date du 30 avril. Elle donne les réflexions qu'inspirait alors à un observateur attentif le changement de régime; elle en résume les préliminaires politiques et garde, en dépit des faits qui viennent de donner à la situation une tragique nouveauté, un grand intérêt de fond.

Rencontres

Raymond Denis

C'est toujours une faveur imprévue que d'être invité à l'«homme de la Saskatchewan», comme on pour- rait l'appeler sans offenser les autres. Vous lisez dans les journaux qu'il venait de prononcer un discours à Wawak, où vont les pèlerins de la sainte de Lisieux, ou bien qu'il a fondé un comité d'action sociale à Willow-Bunch ou à Montmartre. Et soudainement il vous apparaît à Ottawa ou à Québec, toujours le même, c'est-à-dire brun, trapu, cordial et robuste, la poignée de main comme un coup de poing, la bonitude comme une accolade, le coeur comme un frère et le bras comme un chevalier, défenseur des justes causes. Il n'a pas dit de l'homme de la Saskatchewan, mais de l'homme de la Saskatchewan, c'est de la défense, c'est de la lutte antirabique, c'est le précieux et jugitif allié de la langue venue de France et persistant sur les plaines, les plaines sans limites et baignées de soleil, balayées de grand vent, couvertes du froment. Patrie grande, englobée dans la grande, elle exerce comme un enlacement des âmes qui l'habitent, et quiconque a connu ces couchers de soleil qui durent encore vers minuit, ne s'en déprendra plus. Il y a un amour des provinces pratiquées qui n'est pas tout à fait le même, en Alberta ou en Manitoba, mais qui part d'une même source mystérieuse et forte. Il faut cela pour qu'un Nantais comme celui-ci, qui n'est peut-être du reste que Bordelais, mais que vaut cette nuance? Elle ne peut que l'irriter et lui faire donner du poing sur la table, en criant qu'il est Canadien, nom d'un coyote et d'une poule des prairies! Ce nom Canadien s'imprègne de bien des saveurs diverses, et comme il trouve de vigueur dans cet Atlas, sans jeu de mots, qui porte sur les épaules le sort de dix mille écoliers, pour le moins, qu'une telle hostilité voudrait dépouiller de leur langue maternelle.

Il avait écrit à une heure de français par jour, mais cela menaçait la sécurité de l'Empire bien autrement que le sparage du Mahatma Gandhi, et le français scolaire est banni de l'école. Comme d'une soliste primée, reliquat d'obscures époques, le public s'est étonné, ayant peine à croire qu'au siècle du télégraphe, du téléphone et de la (?) radio, pareille aberration fut possible. Entre temps, ceux qui la subissent en supportant le poids, et c'est un poids de six mille dollars par année, ou disons-nous quinze mille boisseaux de blé?

Il faudrait savoir ici ce qu'ont appris les privilégiés qui ont eu l'occasion de voyager en Saskatchewan, et d'admirer ce qui s'y fait. Une Association de défense scolaire et religieuse dont l'oeuvre étonne et émeut, comme naguère la «Dernière classe» en école alsacienne, racontée par Daudet. Un ami commun me raconte, pendant que M. Denis s'absente un moment: «Dans un petit village de quatre-vingt familles, la souscription atteignit six cents dollars.» Il dit cela simplement, parce qu'il est professeur, maître d'école dans l'Ouest, et qu'il connaît le métal dont est fait le coeur de ces braves gens. Gardiens d'abord-postes, entraînés à la défensive, qu'ils exercent partout excepté sur leur bourse. «Ils grognent mais le suivent toujours.» Vous savez ce vers sur les vieux soldats de Napoléon, toujours les mêmes à se faire tuer. En dehors du Québec, on est toujours les mêmes à payer, pour la cause sacrée; les besoins sont si grands que les chefs de file sont obligés de demander toujours, comme de distribuer toujours plus qu'ils n'ont reçu.

Les années précédentes, dit A. Denis une main sur la table, dans le vo-et-vent agité du restaurant, nous n'avions pas besoin de secours pécuniaire extérieur, pour boucler notre budget. Six mille dollars, sept mille dollars pour monter des concours de français, donner des prix et payer des maîtresses, c'était dur à déboursier pour chacun, mais on versait à deux mains. Et toute la Province, trente-cinq mille environ, se passionnait à lire le Patriote de Prince-Albert, lorsqu'il publiait la liste des prix et le nom des vainqueurs. Mais voilà! La crise du blé nous a jetés à terre. Prenez les taxes municipales comme critère: au lieu de cent pour cent, douze pour cent de rentrées! Et les banques déclarent avoir récupéré deux pour cent sur leurs créances ordinaires... Faites souscrire des gens qui n'ont plus même crédit chez le marchand pour le pain ou le vêtement! Alors? Nous tenions autrefois à faire savoir aux enfants que leurs prix, leurs récompenses leur étaient offerts en bonne partie par la maternelle affection de la province-mère, ce Québec qui leur semble comme la France jadis aux Alsaciens-Lorrains: nous ne faisons cela que pour leur émeut et celle de la race, pour qu'il n'y ait pas de froid de la distance, enchauffe les groupes qu'un même sang réchauffe et doit garder semblables et fraternels. Aujourd'hui, le cas est plus urgent. Nous sommes forcés d'appeler à l'aide comme firent autrefois l'Ontario et l'Acadie: «A l'aide, on nous étrangle!» Nos enfants seront privés non-seulement des récompenses annuelles, mais de la moelle même dont vit leur âme française. C'est contre la menace brutale d'une «paralyse infantile» de l'âme aux lieux illustrés par la Vérendrye, Grandin, Taché, Grouard, etc., que nous devons nous insurger.

J'ai été reçu avec une ardente sympathie par MM. les ministres de langue française, ajoute M. Denis. Lorsque je leur ai dit que nous avons distribué jusqu'à un budget de quatre-vingt mille dollars, tire

de souscriptions privées, leur étonnement et leur admiration ne savaient comment s'exprimer.

Ce qui n'est pas pour étonner les auditeurs des paroles de M. Dupré au Parlement, on ceux qui eurent l'occasion d'entendre M. Sauvé et M. Dorion, il y a peu d'années dans la Saskatchewan. Mais ce n'est pas affaire de parti, et il faudrait nommer tous ceux des nôtres qui ont vu les Prairies. Nous parlons tout à l'heure du village de Wawak, où s'élève un pieux sanctuaire à la jeune et charmante sainte de Lisieux. Qui pourrait douter qu'elle ne protège son peuple dévoué et que la victoire ne soit promise à notre solidaire effort à tous? Mais il faudrait que ce fût un effort vigoureux, persistant, irrésistible, à la Raymond Denis; et nous serions étonnés que ce ne soit pas justement pour cela qu'il vient tout à coup de nous apparaître, toujours le même, c'est-à-dire brun, trapu, cordial et robuste... mais tellement robuste que nous craignons déjà d'en avoir trop dit, et d'encourir le poids de sa juste colère...

Ernest BILODEAU

Bloc-notes

Cet emprunt

L'emprunt de 250 millions que le gouvernement canadien vient de lancer, pour remplacer des emprunts de guerre d'un même montant, échus prochainement, donne lieu à un échange de titres dont le ministre s'est tout de suite hier soir déclaré satisfait, par l'intermédiaire de M. Bennett lui-même. Cette opération financière n'est que la première d'une série; et l'expérience du premier lancement est de nature à faire croire que les subséquentes réussiront. Ce sera tant mieux pour l'échiquier, d'autant que les nouveaux titres portent un moindre taux d'intérêt et qu'ils sont, quant au capital et aux intérêts, atteints par l'impôt sur le revenu, dont étaient exemptés la plupart de ceux qu'ils vont remplacer.

Scapin

Le Scapin de Molière a des imitateurs, même en plein XXe siècle. Une troupe devait donner, hier soir, les *Fourberies de Scapin* dans une de nos salles publiques. A la dernière heure, la représentation a été reportée à l'après-midi, avec la recette qui atteignait, à ce qu'on dit, \$1,000. Le Scapin de Molière était au moins un joyeux drille, rempli d'imagination et dont les frasques sont d'un tel comique qu'elles lui valent le pardon de ses méfaits, bien qu'il ait subtilisé de l'argent à Argante et à Géronte et qu'il ait fait donner à celui-ci la bastonnade, après l'avoir convaincu de s'enfermer dans un sac. Le Scapin du XVIIIe siècle n'aurait pas levé le pied si prestement et avec aussi peu d'élégance qu'un caissier partant à l'improvise avec la recette. Celui d'hier est une forte pale confreca de l'autre. Et ses fourberies n'auraient amusé personne, tandis que celles du véritable auront déridé des générations, depuis deux siècles et demi.

Dettes de guerre

Quinze nations doivent aux Etats-Unis, à titre d'emprunts de guerre, une somme totale de 11 milliards 565 millions, dont la France, 4 milliards, la Grande-Bretagne, 4 milliards 600 millions et l'Italie, un peu plus de 2 milliards de dollars, d'après une statistique de *Wall Street*. Si ces nations font toutes honneur à leurs engagements, elles auront, une fois libérées de cette dette énorme, rendu aux Etats-Unis un montant total, en capital et intérêts, de 22 milliards 118 millions de dollars, dont près de 7 milliards versés par la France et 7 milliards par la Grande-Bretagne. Les échéances sont réparties sur un long terme, car, en 1984, — dans cinquante-trois ans, — le versement que retireront les Etats-Unis sera de 422 millions. Ces quelque 22 milliards qu'auront versés aux Etats-Unis une quinzaine de nations européennes, d'ici la fin du XXe siècle, seront l'une des rançons payées par le monde civilisé pour avoir sacrifié aux rançons et aux cruautés de la guerre; et ce ne sera pas la seule. Il y a eu des millions de pertes de vies, la mort de milliers de tout jeunes enfants, tués par des privations de tout genre, la dévastation de grandes superficies de territoires peuplés et cultivés, etc. Malgré tout cela, les nations continuent de s'armer, des hommes de laboratoires cherchent à fabriquer les gaz les plus meurtriers, capables d'empoisonner d'un seul coup toute une population civile, tout un pays... La leçon du passé profite de singulière façon.

G. P.

Pour une utile propagande

APPEL A LA BONNE VOLONTE

«Quelqu'un de fort bien renseigné nous avertit qu'il serait très utile de faire servir le Devoir — et d'autres publications canadiennes — à deux adresses européennes où il serait particulièrement important que l'on pût habituellement les consulter.

Ce serait pour chaque cas une dépense de \$10.

Nous indiquerons naturellement de façon précise aux personnes qui voudraient se charger de cette dépense à quelles adresses le journal sera servi.

Lettre d'Europe

Choses d'Ibérie

Une révolution en 48 heures: de la Monarchie à la République espagnole — Conséquences de quelques inconsciences — Le sacrifice d'Alphonse XIII — Le gouvernement provisoire — La République et les catholiques — La Catalogne et le problème régionaliste — République espagnole ou Confédération ibérique?

Le 30 avril 1931 En février dernier, à la nouvelle que le ministère espagnol présidé par le général Berenguer avait été remplacé par un ministère présidé par l'amiral Aznar, M. Omer Héroux a consacré à cet événement, dans le *Devoir*, un article intitulé «Choses d'Espagne», qui m'avait dispensé provisoirement d'y revenir. En effet, cet événement marquait le début d'une crise dont il convenait d'attendre les développements pour en apprécier l'importance. Or, la crise a évolué avec une rapidité extraordinaire. Le samedi 11 avril, veille des élections municipales, il eût été impossible de prévoir ce qui allait se passer dans l'intervalle de quarante-huit heures: remplacement, le 14 avril, de la Monarchie par la République, et départ du roi. Le coup de théâtre a été si brusque et si inattendu qu'on a pu se demander s'il n'allait pas être suivi de quelque nouveau coup de théâtre, qui aurait pu défaire en vingt-quatre heures ce qui avait été fait en quarante-huit heures. C'est pourquoi, à qui devait parler de cet événement à des lecteurs d'outre-Atlantique la nécessité s'imposait de temporiser quelque peu, pour voir si et comment le nouveau régime se maintiendrait.

Il pourrait paraître vain de parler du passé; mais cela est nécessaire si l'on veut comprendre la crise historique d'avril 1931. Mirabeau a dit, dans un de ses plus fameux discours: «Tout peut se soutenir, sauf l'inconscience». Il est permis d'avancer que, depuis le coup d'Etat de 1923, par lequel le général Primo de Rivera avait substitué la dictature au régime constitutionnel et parlementaire, on a fait preuve de beaucoup d'inconscience et que c'est ainsi qu'on a abouti à la révolution qui vient de se produire.

Si le peuple espagnol n'avait pas réagi contre le coup d'Etat de 1923, c'est que la manière dont le régime parlementaire se pratiquait en Espagne ne lui inspirait ni confiance, ni respect. Sous le masque du parlementarisme anglais, deux partis, conservateur et libéral, avaient établi un système qu'on appelait le «rotativisme», et qui consistait à se succéder au pouvoir surtout pour s'en partager les bénéfices. D'où le scepticisme du peuple, son détachement et son espèce d'indulgence pour ceux qui mettaient à mal l'ordre légal.

La dictature pouvait donc se comprendre de deux manières: substitution définitive du pouvoir absolu au régime constitutionnel et parlementaire; ou bien, amélioration de ce régime par une réforme radicale, après quoi le dictateur s'effacerait, comme autrefois Cincinnatus était retourné à sa charrue.

Une première inconscience du dictateur avait été d'annoncer qu'il remettrait la maison en ordre dans l'intervalle de trois mois et qu'en suite il rétablirait la légalité. Ou bien il n'était pas sincère; ou bien il était présomptueux au point de se croire capable d'accomplir un travail devant lequel Hercule lui-même aurait certainement reculé.

En réalité, ces trois mois devaient se prolonger pendant sept ans; et à mesure que le temps s'écoulait, on se rendait plus clairement compte de l'insincérité ou de l'incapacité du dictateur.

En Italie, M. Mussolini a créé un système gouvernemental nouveau, qu'on peut discuter comme tout régime politique, mais qui constitue une armature sur ce fient et qui pourra survivre à celui qui l'a construite. En Espagne, rien de semblable n'a été fait par Primo de Rivera. Il a bien essayé de constituer un parti nouveau et unique, l'Union patriotique, mais il n'a rien su en tirer. En fait, il a gouverné pendant sept ans dans une Monarchie redevenue absolue. Renoncer à ce régime sans avoir rien fait pour en préparer un nouveau, ou pour restaurer l'ancien, c'était une inconscience, que le dictateur committait en abandonnant son poste devant les difficultés de sa tâche.

La mort, qui le surprit bientôt après, devait le soustraire à des sanctions possibles. Mais le discrédit qui l'avait atteint rejettait quelque peu sur la Monarchie, qui l'avait laissé faire.

Une autre inconscience a été de constituer le ministère du général Berenguer, qui a succédé à celui de Primo de Rivera, et qui devait exercer le pouvoir pendant environ un an. Il était entendu que ce ministère préparerait la transition entre la dictature et le retour à l'état normal. Il eût fallu s'engager résolument dans cette voie. Or, au bout de peu de temps, on put constater que rien n'était changé, sauf la personne du dictateur. Les Cortès ne furent pas convoquées. La censure ne fut même pas supprimée et la presse resta enchaînée. Le mécontentement grandit, et il aboutit au soulèvement de décembre dernier, de caractère républicain. Des

officiers y prirent part, à Jaca. Le soulèvement échoua; il y eut des condamnations à mort et à la prison.

Ces troubles ayant montré que la situation s'aggravait, il fut décidé de constituer un ministère qui effectuait vraiment le retour à l'ordre normal. Mais une autre inconscience fut commise, par le fait que le général Berenguer, cessant d'être le chef du gouvernement, fut recueilli dans le nouveau ministère comme ministre de la guerre. On pouvait y voir une indication qu'on rompait pas complètement avec le passé, et même une menace que le cas échéant, on recourrait à la manière forte. Au demeurant, on s'efforça de donner au nouveau gouvernement un caractère de conciliation, en y comprenant, sous la présidence de l'amiral Aznar, des monarchistes de différentes nuances, entre autres le comte de Romanones, libéral, qui avait fait opposition à la dictature.

Le programme du ministère Aznar était de consulter enfin la nation par trois étapes successives: élections municipales, fixées au 12 avril; élections provinciales; puis, élections législatives, qui devaient avoir lieu en juin. Les Cortès qui seraient issues de ces dernières élections seraient-elles, ou non, constituantes? C'était un point capital, mais sur lequel on n'était pas d'accord. D'après les républicains, les socialistes et même les monarchistes «constitutionnalistes», l'Espagne était sans Constitution depuis huit ans, la dictature ayant aboli en fait celle qu'elle avait trouvée en vigueur. Il fallait donc, d'après eux, que les Cortès à élire votassent une nouvelle Constitution. D'après les monarchistes de nuances plus modérées, conservateurs ou libéraux, l'ancienne Constitution avait été simplement suspendue, et il suffirait de la remettre en vigueur.

De toute manière, il était logique que ce fussent les Cortès elles-mêmes qui décidassent du sort de l'Espagne. Or, par une étrange qui n'est pas la seule qui ait marqué cette révolution, ce sont les élections municipales qui en ont décidé.

Dès le début de la campagne électorale, socialistes et républicains ont fait cause commune et ont visé ouvertement au renversement de la Monarchie. Le 12 avril, une forte majorité de la population des villes s'est déclarée pour eux, de sorte que les municipalités de presque toutes les villes importantes, y compris celle de Madrid, se trouvèrent antimonarchistes. Une autre étrange de cette révolution, c'est qu'on a pu discuter sur le point de savoir si les antimonarchistes avaient pour eux, dans l'ensemble du pays, la majorité des électeurs municipaux. Les monarchistes se prévalent du vote des campagnes, à quoi leurs adversaires répliquent que, dans la plupart des circonscriptions rurales, les républicains n'avaient pas pu poser de candidatures, à cause de la loi espagnole qui exige qu'une candidature soit appuyée par deux anciens conseillers. Quoi qu'il en soit, le vote des villes, qu'il exprimait, ou non, la majorité, allait faire la loi.

En effet, les chefs des partis vainqueurs firent comprendre au gouvernement et au roi que s'ils ne s'effaçaient pas en faveur de la République, ils y seraient contraints par la force. C'était donc, en perspective, la guerre civile, l'effusion du sang, — avec l'incertitude sur ce que serait l'issue de la lutte. Le roi aurait pu résister, en se prévalant non seulement du droit dynastique, mais aussi de la simple logique politique, puisqu'il allait de soi que c'étaient les Cortès seules qui avaient qualité pour se prononcer sur la question du régime. Mais Alphonse XIII, dans un noble sens, a voulu épargner à son pays les horreurs d'une guerre civile et, pour cela, il s'est spontanément effacé.

C'est par erreur, cependant, qu'on a d'abord prétendu qu'il avait «abdiqué». Dans une proclamation à son peuple, il lui a annoncé qu'il maintenait tous ses droits à la couronne, en attendant que les Cortès se fussent prononcées. Et les Cortès ont pu éviter que la paix publique ne fût troublée. Il reconnaissait que, pour le moment, il avait perdu l'amour de son peuple, mais il ne désespérait pas qu'il le revint. Il admettait qu'il avait pu se tromper, mais il affirmait que ses intentions avaient été bonnes.

Par le départ du roi, l'Espagne se trouvait presque dans la situation où s'est trouvée la Grèce par suite du départ de son dernier roi, Georges, fils du roi Constantin. «Presque», car les deux situations n'étaient pas complètement identiques. Alphonse XIII est parti au moment où la République avait déjà été proclamée, le 14 avril. A Athènes, la République n'avait été proclamée qu'après le départ du roi,

Lettre d'Ottawa

Le budget sera présenté avant juin; on ignore la date des élections complémentaires

Une passe d'armes entre MM. King et Bennett — Encore un expert anglais à notre service — M. Woodworth veut protéger les immigrants rendus au pays depuis dix ans contre la déportation — Pas de traité commercial avec Cuba.

Réponse énigmatique de M. Maurice Dupré au sujet des affaires de la Saskatchewan

Ottawa, 11. — On ne sait encore quand le budget sera présenté. M. Bennett, pressé par M. King, est contenté de dire énigmatiquement que ce ne serait pas avant le mois de juin.

M. Bennett a également déclaré que le gouvernement étudiait la fondation de la revalorisation de l'argent et qu'il confère présentement avec une importante autorité britannique à ce sujet.

Enfin, il s'est produit une passe d'armes entre le premier ministre et le chef de l'opposition au sujet des élections complémentaires dans East-Hamilton et les Trois-Rivières.

L'expert britannique, dont M. Bennett n'a pas donné le nom, est actuellement à Ottawa. Personne ne sera étonné de sa qualité, étant donné que M. Bennett prend tous ses conseils en Angleterre. Le premier ministre ne sait pas ce que donnera une conférence internationale, répond-il à une question de M. King, sur la revalorisation et la stabilisation de l'argent, mais il sait que son gouvernement s'efforcera de s'acquiescer des obligations qui lui incombent, du fait que le Canada est un grand producteur d'argent.

Les élections complémentaires

«Au cours de cette session, a dit M. King, deux circonscriptions électorales ne sont pas représentées à la Chambre: East-Hamilton, où la vacance s'est produite le 13 octobre 1930, par la mort du colonel Rennie, et les Trois-Rivières-Saint-Maurice, où la vacance s'est produite le 4 janvier de cette année, par la mort de M. Arthur Bellet. Puis-je demander au gouvernement s'il a l'intention de faire des élections complémentaires dans ces circonscriptions, afin qu'elles soient représentées dans cette Chambre avant la fin de la session?»

«Je suis sûr, répond M. Bennett, que les élections auront lieu suivant la disposition de la loi, en tenant compte de la pratique suivie par ceux qui étaient au pouvoir.»

M. Ernest Lapointe: «C'est de la limitation.»

M. King insiste: «La pratique suivie jusqu'ici, dit-il, a été de faire les élections complémentaires de façon à ce que les circonscriptions électorales puissent être représentées. C'est pour cette raison que j'ai posé la question dans cette forme au premier ministre. Je me permets donc de lui demander encore s'il espère faire des élections complémentaires de sorte que les circonscriptions intéressées soient représentées dans cette Chambre à la présente session du parlement.»

«Il n'est pas facile, réplique M. Bennett, de répondre à cette question, parce qu'elle implique des facteurs que le gouvernement ne contrôle pas absolument.»

Comme M. King lui demande quels sont ces facteurs, le premier ministre répond: «L'un d'eux, c'est l'opposition.»

M. King ne veut pas admettre que l'opposition soit ici un facteur; mais M. Bennett lui rétorque qu'il est évident que la date de prorogation du parlement déterminera si oui ou non les circonscriptions seront représentées, tout en ayant égard aux dispositions de la loi. Or, nul gouvernement ne peut prédire la prorogation du parlement.

M. King: «Je puis promettre à mon très honorable ami que s'il fait émettre les brefs immédiatement, nous essaierons de l'accommoder.»

M. Bennett a quitté la Chambre après cet incident pour se rendre à Montréal.

Le ministre de la justice, M. Hugh Guthrie, a déclaré, en réponse à une affirmation de Mlle Mac-Phail, que le Canada est au premier rang des nations qui s'efforcent d'établir la paix mondiale. Ce pays n'a rien négligé depuis la signature du traité de Versailles, en 1919, pour travailler à l'établissement de la paix. Il est possible que d'autres nations méritent la critique à ce sujet, mais tel n'est pas sûrement le cas du Canada. M.

qu'on avait invité à s'éloigner «provisoirement» dans l'intérêt de la tranquillité publique. Le roi de Grèce ne devait pas rentrer dans son pays. En sera-t-il autrement du roi Alphonse XIII? Tout dépendra de la manière dont on coudra en Espagne, après avoir coupé.

Une réforme énigmatique de M. Dupré, solliciteur général

Le député libéral de Bellechasse M. O. L. Boulanger, ayant demandé à M. Maurice Dupré, solliciteur général, s'il parlait au nom du gouvernement dont il est membre, quand il a exprimé récemment en Chambre le désir que les lois adoptées par la législature de Saskatchewan, prohibant l'enseignement du français dans les écoles primaires de cette province, soient abrogées, M. Dupré s'est contenté de répondre laconiquement: «Le discours parle par lui-même.»

(Suite à la page 2)

Montréal, mardi 12 mai 1931

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration

430 EST NOTRE-DAME

MONTREAL

TELEPHONE: HARBOUR 1241*

SERVICE DE NUIT:

Administration: HARBOUR 1243

Rédaction: HARBOUR 3679

Gérant: HARBOUR 4897

Lettre d'Europe

(Suite de la 1ère page)

caïn de décembre, et dont ceux qui n'avaient pas fui à l'étranger étaient encore en prison à la veille des élections municipales. C'était le cas, notamment, du chef de ce gouvernement, M. Alcalá Zamora. Ainsi qu'il est naturel, les nouveaux ministres sont les uns simplement républicains, comme M. Alcalá Zamora, les autres socialistes, puisque c'est une coalition républicaine-socialiste qui a vaincu. Il convient cependant de constater que les ministres socialistes sont de nuance modérée.

Il semblerait qu'un gouvernement provisoire, surtout quand il ne tient ses pouvoirs que de lui seul, dût avoir hâte de faire élire un Parlement, et dût, en attendant, limiter son action politique au strict minimum, par exemple au maintien de l'ordre. Or, ce n'est pas ainsi qu'a procédé le gouvernement provisoire de la République espagnole. Les Cortes constituantes, — car, désormais, il ne peut plus être question que de Cortes, — ont pour le mois de juin. Mais, en attendant, le gouvernement prend des mesures et procède à des réformes d'une réelle importance.

Cette première question se pose donc: dans le cas où les Cortes constituantes n'approuveraient pas ce qu'aura fait le gouvernement provisoire, faudra-t-il défaire ce qui aura été fait, ou y aura-t-il conflit entre le gouvernement et les Cortes?

Cette question se rattache étroitement à une autre, qui concerne l'attitude que vont prendre les monarchistes et les catholiques. S'ils faisaient opposition au nouveau régime, imitant ce qu'ont fait les monarchistes et les catholiques français sous la troisième République, avant que Léon XIII eût inauguré la politique du ralliement, ils renforceraient les éléments extrêmes de ce régime, et, au contraire, s'ils se «ralliaient» des maintenant à lui, en acceptant sincèrement la forme républicaine, ils pourraient constituer dans la nouvelle République une droite conservatrice et catholique, mais républicaine, qui défendrait d'autant plus efficacement leur idéal.

Pour ce qui est des catholiques, ils ont vite fait leur choix. Un journal particulièrement qualifié pour parler en leur nom, *El Debate*, a rappelé, dès le 15 avril, les enseignements de Léon XIII sur la nécessité de respecter les gouvernements «de fait». Il a déclaré qu'il respectait le régime républicain; qu'il l'appuierait même, tout en se réservant le droit de critique, dans l'intérêt de l'Etat et de l'Eglise. Il invitait à l'imiter les catholiques aussi bien que les monarchistes. Il leur conseillait de constituer, dans le cadre du nouveau régime, une droite républicaine et conservatrice.

Le clergé espagnol, représenté par ses plus hautes autorités, a dit, sans hésitation, acte d'adhésion à la République. Du reste, c'est un fait reconnu par tous, que de nombreux prêtres ont voté avec les républicains aux élections du 12 avril.

Pour inaugurer une politique anticléricale, la République espagnole n'aurait donc pas même le prétexte qu'a fait valoir la troisième République française après 1870. Ce doit être précisé, car il ne manquera pas de gens pour vouloir inaugurer une telle politique, en essayant d'accréditer la légende qu'il y aurait antinomie entre la République et l'Eglise, légende démentie par les faits, aussi bien dans l'Europe d'après-guerre, où de nouvelles Républiques se sont fondées, qu'en Amérique.

Quant aux monarchistes, on ne distingue pas encore s'ils suivront

Le banquet des manufacturiers

Le banquet des manufacturiers

L'hôte d'honneur était M. R. B. Bennett — Hymne d'espoir en l'avenir du Canada — M. George Savoy président

L'Association des Manufacturiers canadiens, section de Québec, a couronné hier soir sa réunion annuelle par un grand banquet au Windsor où l'hôte d'honneur n'était autre que le premier ministre du Canada, M. R. B. Bennett. Plus de cinq cents hommes d'affaires, aux noms familiers pour la plupart, s'étaient attablés dans la vaste salle, on apercevait même quelques dames au milieu des fleurs qui décoraient les galeries.

Il est à noter que le banquet n'était pas le premier de ce genre. L'hôte d'honneur était M. R. B. Bennett, président de la Chambre de Commerce et du Board of Trade, MM. Charles Duquette et Norman Dawes, deux représentants des unions ouvrières, MM. J. T. Foster et Gérard Tremblay, MM. F. G. Daniels, président de la Dominion Textile, Harold Crabtree, président de la Canadian Pulp and Paper, R. H. McMaster, président de la Steel Company of Canada, R. O. Sweezy, président de la Beauharnois Power Corporation, T. B. Macaulay, président de la Sun Life Assurance Company. C'est le président sortant de charge de la section québécoise des Manufacturiers, M. George A. Savoy, qui présidait; il s'est acquitté de ses fonctions avec l'aisance de celui qui reçoit chez lui un groupe de vieux amis.

Le court allocution du premier ministre ne fut qu'un hymne d'espoir en l'avenir du Canada. M. Bennett a reçu une ovation enthousiaste lorsque le nouveau président de la section de Québec des Manufacturiers canadiens, M. Allan M. Mitchell, l'a invité à prendre la parole. M. P. A. Murray, président du comité «Produced in Canada», J. H. Webb, le nouveau président de la section montrealaise de l'Association, S. H. le maire Houde, M. Athanase David, représentant le premier ministre de la province de Québec, avaient dit quelques mots avant lui.

M. Savoy

M. George A. Savoy avait une suggestion intéressante à faire à ses confrères de l'Association des Manufacturiers. Que chaque manufacturier mette de côté chaque semaine 2% de sa liste de paie afin de constituer une sorte d'assurance contre le chômage; de même qu'il y a un fonds de réserve pour assurer aux actionnaires leurs dividendes il y aurait un fonds de réserve pour assurer leur salaire aux ouvriers qui sont venus ajouter leur travail au capital du manufacturier. Il croit que c'est de cette façon que les manufacturiers apporteront une aide efficace au gouvernement qui vient de créer la Commission des Assurances sociales. Quant à la coopération que les manufacturiers peuvent offrir au gouvernement pour l'application de la nouvelle loi des accidents du travail, il croit qu'elle doit surtout consister en une prévention plus effective des accidents.

M. Bennett

Le premier ministre déclare qu'une pareille réunion donne confiance en l'avenir, qu'elle encourage celui qui a des responsabilités à se remettre à la tâche. Il semble bien d'ailleurs que nous avons passé le plus fort de la crise et que les choses vont aller en s'améliorant à partir d'aujourd'hui si elles s'améliorent lentement. Cette crise devrait avoir enseigné plusieurs leçons précieuses à notre population: sinon, il y a bon nombre de Canadiens qui se seront appauvris à la traversant.

M. Bennett

Plusieurs d'entre vous, continue M. Bennett, s'attendent probablement à ce que je définisse ma conception d'une politique d'affaires. Je vous dirai donc que ce gouvernement ne croit pas qu'il lui appartient de transiger les affaires que vous transigez. C'est notre conviction profonde que le devoir du gouvernement, c'est de vous aider à conduire vos affaires en faisant en sorte qu'il vous soit possible d'arriver au succès. C'est avec cet objectif en vue que nous orienterons notre politique, que nous préparons notre législation. Si nous faisions à la tâche, nous tomberions; si nous réussissons, vous réussirez avec nous.

M. Bennett dit ensuite un mot du budget. C'est avec anxiété que les manufacturiers attendent le moment où il leur sera donné de contribuer davantage à la prospérité publique. Les résultats de la conversion de l'emprunt semblent vouloir dépasser toutes les espérances. Les hommes d'affaires qui ont contribué à ce succès affranchissent le gouvernement d'une partie importante des obligations financières qu'il devait porter en même temps qu'ils manifestent leur confiance dans l'avenir de leur pays.

Nous avons au pays neuf provinces qui ont toutes leurs caractéristiques, continue le premier ministre, et il est important que nous nous comprenions entre gens de différentes provinces. Il est des gens qui s'imaginent que les capitaines de l'industrie de l'Est rôdent la nuit pour surprendre les pauvres fermiers de l'Ouest. Pour ma part, je me suis toujours efforcé de faire

comprendre à nos gens dans l'Ouest que les manufacturiers de l'Est s'intéressent aux problèmes de l'Ouest parce que si l'agriculteur est dans la déchéance, son pouvoir d'achat diminue d'autant et le manufacturier doit fermer ses portes. Il faut d'autre part que les gens de l'Est se forment une idée exacte de la situation dans l'Ouest: certaines régions ont connu deux ou trois mauvaises récoltes successives, d'autres régions ont des récoltes qu'elles doivent vendre à perte.

Aujourd'hui plus que jamais, il faut que tous les Canadiens s'unissent et regardent vers l'avenir. Notre peuple, qui ne compte que 10,000,000 d'âmes placées dans la partie nord du continent, est investi d'une mission plus importante que tout autre peuple de la chrétienté: nous irons de l'avant et nous nous acquitterons de nos obligations de façon à rester dignes de nos ancêtres. Je retourne à ma tâche, encouragé, reconforté par votre réception, si chaude, si cordiale. Comme vous, je crois en l'avenir du Canada; nous allons travailler de notre mieux pendant ces jours sombres afin de sortir des nuages et de retrouver le soleil d'une prospérité durable.

C'est M. Elmer Davis, président de l'Association des Manufacturiers canadiens, qui a remercié le premier ministre.

La Société Médicale de Montréal

VOYAGES AUX STATIONS THERMALES ET CLIMATIQUES DE FRANCE

La Société Médicale de Montréal et la Montreal Medico-Chirurgical Society recevaient ces jours derniers le docteur J. D. Morgan, de Philadelphie, venu expressément pour présenter devant les membres de la profession médicale de Montréal un film qu'il a tourné lors du dernier voyage des médecins américains et canadiens aux stations thermales et climatiques de France.

Pour la circonstance, les Sociétés médicales avaient préparé un dîner au Cercle Universitaire de Montréal, et nous remarquons à la table d'honneur M. Edouard Cartier, Consul général de France, M. J.-A. Jarry et C. F. Wyld, présidents conjoints, M. J. D. Morgan, M. L. de L. Harwood, doyen de la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal, M. le comte d'Ornano, le représentant du gouvernement français, des stations thermales et climatiques de France, de l'Association Nationale du Tourisme français, de la Compagnie Générale Transatlantique, des Châliens de fer français, sous les auspices desquels ont lieu ces voyages annuels, M. C. K. Russell, vice-président de la Montreal Medico-Chirurgical Society, M. A. Lasalle, vice-président de la Société Médicale de Montréal, M. Jules Hone, représentant les Voyages Hone par lesquels l'organisation est complétée, M. E. S. Mills, trésorier de la Montreal Medico-Chirurgical Society, M. Léon Gérin-Lajoie, secrétaire-trésorier général de la Société Médicale de Montréal, M. C. J. Tidmarsh, le secrétaire de la Montreal Medico-Chirurgical Society, et M. Paul Letondal, le secrétaire des Séances de la Société Médicale de Montréal.

Un peu plus de cent médecins avaient tenu à participer à ce banquet, et près de deux cents s'étaient rendus pour la représentation cinématographique qui représentait exactement, outre les endroits visités, des techniques de traitements et des péripiéties intéressantes du voyage. Le Dr J. D. Morgan qui participait l'an dernier à ce voyage et qui a tourné en grande partie ces films a fait durant la représentation de brefs commentaires en anglais et en français.

À l'issue du dîner les Docteurs Gariépy et Shaw, tous deux participants du voyage l'an dernier, ont remercié publiquement le gouvernement français et le comte d'Ornano ainsi que M. Steck pour la courtoisie et la bienveillance avec lesquelles ils ont été accueillis durant leur séjour en France.

M. le consul de France se dit heureux de participer à cette réunion médicale et artistique et espère qu'un nombre considérable de médecins canadiens prendront part au voyage qui s'organise cette année.

M. le comte d'Ornano relate quelques incidents amusants du voyage de l'an dernier et fait quelques commentaires au sujet de l'organisation de ce voyage, il remercie les collaborateurs canadiens qui ont bien voulu s'occuper de l'organisation l'an dernier et cette année.

Le Dr Jarry présente les conférenciers tour à tour, et le Dr Wyld remercie les conférenciers et le comte d'Ornano.

Cette année, il s'organise encore un autre voyage analogue à celui de l'an dernier, auquel les médecins canadiens peuvent participer en nombre limité.

Chevaliers de Colomb

Mercredi soir, le 13 mai, assemblée du Conseil Verdon, no 1751, des Chevaliers de Colomb, à 8 heures précises. Les nouveaux initiés sont priés d'être présents. M. V. Barrette sera aussi présent. Il y aura goûter après l'assemblée.

Bénédiction de la grotte d'Huberdeau

Jeudi prochain, jour de l'Ascension, S. E. Mgr Limoges, évêque de Montréal, bénira la nouvelle Grotte d'Huberdeau, vers 3 heures p.m.

M. Taschereau à Saint-Agapit

Québec, 12. — Le premier ministre de la province, M. L.-A. Taschereau, vient d'accepter l'invitation qui lui a été faite d'assister au grand banquet qui sera offert samedi, à Saint-Agapit, à M. J. N. Francoeur, ministre des travaux publics, par ses électeurs du comté de Lotbinière.

Au conseil municipal

Un crédit de \$800,000 pour l'élargissement de la rue Dorchester — M. Bray s'oppose à la pension Crépeau — Le respect de la loi du dimanche — Points d'ordre

Le conseil municipal a tenu une réunion, hier après-midi, sous la présidence de M. le maire Houde. Tout s'y est passé paisiblement, à part quelques discussions et de nombreux points d'ordre soulevés par M. Legault, échevin d'Ahuntsic. C'est tout un art que de savoir placer des points d'ordre et il faut retenir que M. Legault y excelle. Rien de plus démoralisant qu'un point d'ordre. Un échevin se lance dans de doctes considérations; il s'échauffe, il s'enflamme; voilà qu'il atteint presque à l'éloquence. Un point d'ordre. Pataugas, l'éloquence dégringole.

La première discussion s'est élevée au sujet d'un crédit de \$800,000 pour élargir la rue Dorchester aux environs de la nouvelle gare du Canadian National. M. Schubert a demandé à M. Bray qui allait payer les \$800,000 et par quel mode de paiement? M. Bray a répondu que le coût sera défrayé par les propriétaires riverains et le quartier en général. La rue sera élargie à 100 pieds. L'ouverture de cette rue est devenue nécessaire pour la circulation considérable qu'entraînera nécessairement la nouvelle gare. L'administration actuelle fait les travaux tout de suite, au lieu de laisser créer des embarras de circulation. Le seul reproche qu'on puisse lui faire, c'est de ne pas faire les travaux quelques années en retard.

M. Legault dit qu'il n'a aucune objection contre ces travaux mais il estime que l'on va trop vite en expropriations.

Attitude étrange

M. Houde répond que l'attitude de M. Legault est étrange. Il a réclamé que l'on fasse des travaux pour diminuer le chômage et il trouve qu'on en fait trop. L'élargissement de la rue Dorchester va entraîner des travaux de démolition et de reconstruction. De même pour les autres travaux, on ne peut voir les exécuter sans d'abord faire les expropriations nécessaires.

En plus, dit le maire, personne ne pourra accuser l'administration actuelle d'avoir fait de grosses expropriations qui n'étaient pas strictement nécessaires.

M. Gabias se plaint que depuis cinq ou six ans des comptes d'expropriations traînent en longueur, ce qui est une perte pour la ville puisque cette dernière ne peut exiger plus d'une année d'intérêt.

M. Biggar dit qu'il faut faire les expropriations en temps et lieu, sans quoi on impose à la ville un fardeau inutile. Ainsi dans le quartier Notre-Dame de Grâce, toutes les expropriations à faire pour l'avenir sont faites, au coût de 2 pour cent de l'évaluation. Si ces expropriations avaient été faites il y a quinze ans, elles eussent coûté dix fois moins, et dans quatre ou cinq ans elles coûteraient le double de ce qu'elles ont coûté.

M. Bray dit que M. Legault ne devrait pas se plaindre que les comptes ne sont pas encore envoyés, puisque lui-même a fait suspendre le rôle pour la rue Fleury, puis l'a fait rétablir sur une période de quarante ans.

M. Biggar dit que si la ville doit perdre certains montants par comptes en retard, la faute en est à l'administration de 1915. Légallement, ces comptes ne sont pas dus, et c'est pourquoi la ville ne peut maintenant les faire payer.

A propos de bonbons

Une autre longue discussion s'est faite au sujet de la concession d'un privilège de vente de bonbons au parc LaFontaine. Ce rapport avait été soumis au conseil municipal le 10 mai. Finalement il a été renvoyé au comité exécutif qui demandera des soumissions par les journaux.

La pension Crépeau

Le rapport des avocats de la ville sur la pension que réclame M. Crépeau, directeur des services municipaux, a été lu au conseil. A ce sujet M. Bray a déclaré: J'avoue que j'ai été en faveur d'une pension à M. Crépeau, jusqu'à ces derniers temps. Je voterai contre l'octroi d'une pension à M. Crépeau pour lui donner la chance d'aller à l'hôtel Queen continuer à compléter contre l'administration municipale. M. Monette, échevin de Crémazie, a voulu proposer un amendement, mais comme on déposait simplement le rapport des avocats, il ne pouvait y avoir d'amendement.

La loi du dimanche

M. Schwartz demande pourquoi l'administration municipale fait fermer les magasins et boutiques, le dimanche. M. Bray répond que l'administration fait simplement respecter la loi du repos dominical, en vertu de la loi. M. Schubert note que rue Sainte-Catherine, on vend des bonbons, etc., et qu'on ne donne pas la permission rue Saint-Laurent. M. Bray répond qu'en pareil cas, il s'agit de boutiques où l'on vend à la fois épiceries et bonbons et que les tenanciers ne se conforment pas à la loi qui exige deux locaux non communicants.

Le rapport du comité exécutif pour approuver le changement de tarif pour passage sur les tramways a été déposé sur la table pour discussion à la prochaine séance. M. Schubert en a profité pour demander combien de gens paient dix cents, combien de gens voyagent après minuit, afin que l'on sache si le marché est avantageux pour les contribuables.

Motions

Plusieurs motions ont été présentées: M. Demers demande la nomination d'un recorder suppléant. M. Dupuis demande que les régle-

Cent Dollars par Mois

vous serez payés régulièrement sans risque de perte, toute votre vie durant.

Désirez-vous une rente fixe, certaine, qui vous sera versée quand bien même toutes les autres sources de revenu failliraient déchoir? Vous pouvez l'avoir, elle est à votre portée.

Figurez-vous ce que représenterait cent dollars par mois aux yeux de quelques indigents que vous connaissez — ceux absolument incapables de travailler, les chômeurs âgés, les veuves qui ont peine à joindre les deux bouts. Prenez la résolution de faire la simple démarche que nous sollicitons, et de vous protéger maintenant, ainsi que votre famille, en faisant les arrangements voulus contre une telle éventualité.

Il est très difficile à la plupart des gens de constituer un fonds de plusieurs milliers de dollars qui serait un jour la source

de leurs revenus. Il faut pour ce, des années de sacrifices.

Pourquoi n'adopteriez-vous pas la méthode moderne, préconisée par la «Canada Life», pour la solution de vos problèmes financiers, en nous confiant annuellement de modestes dépôts?

Nous vous garantissons une rente de cent dollars par mois à l'âge de la retraite, disons, par exemple, à 50, 55 ou 60 ans, à votre choix, ou bien elle vous sera payée à vous-même, si vous étiez un jour frappé d'incapacité absolue de travail, ou encore elle le serait à votre famille si vous décédiez auparavant.

Tâchez de savoir comment nous nous y prenons. Cela ne vous engagera rien.

CE COUPON VOUS APPORTERA LES RENSEIGNEMENTS DESIRÉS

The Canada Life Assurance Company, Toronto, Ont.

Ce sujet m'intéresse. Veuillez m'envoyer votre brochure intitulée «Ou prendre vos Revenus?» sans que cela m'engage à quoi que ce soit.

Nom (Monsieur, Madame, Mademoiselle)

Adresse

58-B

ERNEST LAVIGNE

Organiste à St-Jean-Baptiste Professeur de piano, orgue, théorie, solfège.

958, avenue Duluth Est Tél. FRontenac 5344 — Montréal

Protégez votre bouche et votre bourse en voyant



DR J. D. PAQUIN

CHIRURGIEN-DENTISTE 10 ans d'expérience et de bons services au public. Le REEL SANS DOULEUR 1297, SAINT-DENIS Coin Ste-Catherine. Lan. 8361

Avis légal

Province de Québec, District de Montréal No D-87036

Cour Supérieure

Dame ALBINA THOUIN, épouse commune en biens de Joseph Primeau, contremaître de la cité et du district de Montréal.

JOSEPH PRIMEAU, vs — Demanderesse, — vs — Défendeur.

LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE, corps politique et incorporé, ayant son principal établissement d'affaires dans la cité et district de Montréal, et spécialement aux succursales de ladite Banque, rue Jarvis et Ontario et 1311 rue Ste-Catherine est, à Montréal.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le 26me jour de mai 1931.

MONTREAL, 11 mai 1931. TRUDEL & SIMARD, Procureurs de la demanderesse.



Croisières de Vacances

GOLFE ST-LAURENT

Gaspé, Îles du Prince-Edouard, de la Madeleine, Terre-Neuve, Côte Nord, le Saguenay.

Du 23 juin au 3 juillet.

De Montréal \$125 De Québec \$115

LES BERMUDES

De Montréal et retour par le golfe et l'Atlantique.

Départs tous les 15 jours.

10 jours \$100 Retour facultatif via New-York.

LES ANTILLES

De Montréal et retour à Nassau et la Jamaïque

24 jours \$180

De Halifax ou Boston et retour aux Bermudes et les îles sous le Vent

18 jours \$170

De Halifax ou Boston et retour — les Antilles et la Guyane

32 jours \$210

NOUVELLE-ORLEANS

De New-York par l'Atlantique et le golfe du Mexique

Départs tous les samedis

10 jours \$110

Billet valide sans majoration pour la visite de l'Acadie Louisianaise.

Choix de voyages en Europe...

Demandez notre brochure de 28 pages, gratuite, contenant toute une variété d'itinéraires.

Pour tous autres renseignements, adresser:

Service des Voyages LE DEVOIR

430, Notre-Dame Est, Tél. Harbord 1241 — Montréal

Chèques de voyages, assurances bagage et accidents, obtention de passeports.

Clemens, mort en 1911, et par conséquent, petite-niece de l'empereur Domitien, on l'enferma chez elle et l'on mit le feu à la maison.

Nécrologie

ARCHAMBAULT — A Montréal, le 9, à 42 ans, Blaise Archambault.
BRISBOIS — A Montréal, le 11, à 72 ans, Norbert Brisbois.
LECLERC — A Lacelle, le 9, à 75 ans, Flore Brunet.
CHEVALIER-GAUTHIER — A Montréal, le 10, à 42 ans, Blanche Lévesque.
GUSSON — A Montréal, le 9, à 33 ans, Aimé Gusson.
DUBREUIL — A Montréal, le 9, à 73 ans, Alexina Damsereau.
DAVID — A Montréal, le 11, Mathieu David.
DUBREUIL — A Varennes, le 11, à 86 ans, Mme Victoire Dubreuil.
GRAVEL — A St-Martin, le 10, à 15 ans, Florance.
HARVEY — A Montréal, le 10, à 47 ans, Évariste Harvey.
LECLERC — A Montréal, le 10, à 1 an, Jean-Guy Huard.
LAVOIE — A Montréal, le 10, à 76 ans, Louis Lavoie.
LECLERC — A Montréal, le 10, à 79 ans, Théophile Leclerc.
LEFEBVRE — A St-Benoît, comté Deux-Montagnes, le 10, à 60 ans, Perpetue Lefebvre.
PAQUETTE — A St-Vincent de Paul, le 10, à 36 ans, Mathias Paquette.
JOHANSEN — Knud Johansen, époux de Marie-Claire O'Shaughnessy.
SICOTTE — A Montréal, le 9, à 82 ans, Élie Ménard.
PAQUETTE — A Montréal, le 9, à 59 ans, Jean-Baptiste-Frédéric Paquette.
PINARD — A Montréal, le 9, à 51 ans, M. J.-Évariste Pinard.
PLANTE — A Montréal, le 10, à 43 ans, Joseph Plante.
RODRIGUE — A Côteau du Lac, le 10, à 68 ans, Rose Landouche.
SICOTTE — A Boucherville, le 9, Hermine Sicotte.
SIBOIS — A Montréal, à 40 ans, Cécile Sibois.
TREMBLAY — A Montréal, le 8, Mme Albertine Pelletier.
TREMPE — A Montréal, le 9, à 35 ans, Germaine Trempe.
TRUDEL — A Montréal, le 10, à 79 ans, Albert Trudel.

M. Briand est candidat

A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE.

Paris, 12 (S.P.A.). — A la demande de représentants de presque tous les partis, M. Aristide Briand, ministre des affaires étrangères, a accepté de poser sa candidature à la présidence de la République. Il était question de sa candidature depuis longtemps, mais la pensée de quitter le ministère des affaires étrangères, qu'il occupe depuis de nombreuses années, l'a fait hésiter jusqu'à son dernier moment. M. Gaston Thomson, membre de la Chambre des députés depuis un demi-siècle, a agi comme porte-parole des politiques qui désirent la candidature de M. Briand.

M. Briand aura certainement de l'opposition. La tradition veut que les sénateurs appuient la candidature du président du Sénat à la présidence, de sorte que M. Paul Doumer rallie bon nombre de suffrages.

On sait que l'Assemblée nationale se réunira demain, à Versailles, pour l'élection du successeur de M. Gaston Doumergue.

Ce soir, concert des Disciples de Massenet

Ce soir, concert des Disciples de Massenet à l'hôtel Queens, sous la direction de Charles Goulet.

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE FRAIS FUNÉRAIRES

FONDÉE EN 1893 Salons mortuaires de première classe 302, Ste-Catherine Est, Montréal Entrepreneurs de Funérailles Assurance Funéraire Téléphone Harbord 5555

Tél. Witbank 7115-7110 Siège Social: 2639 NOTRE-DAME OUEST La Compagnie d'Assurance Funéraire

URGEL BOURGIE, LIMITEE

Incorporée par Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de \$150,000.00 ASSURANCE FUNÉRAIRE ET DIRECTEURS DE FUNÉRAIRES Faute en conformité avec la loi des assurances, sanctionnée par le Parlement de Québec. Dépôt de \$25,000.00 au Gouvernement — Salons mortuaires à la disposition du public. SERVICE JOUR ET NUIT.

Docteurs, Consultez !!!

ÉTABLISSEMENTS GAFFE, GALLOT & PILON

24, Bld de Vaugirard — Paris XVème

Rayons X Diathermies Electrothérapie

GALLOT & CIE 54, Chemin Villon, Lyon (Rhône) Citra-violet, infra-rouge

Lampes à arc pour salles d'opérations et dentistes Electrodes de quartz.

Prix et conditions les plus avantageux Devis et catalogues sur demande Service d'un ingénieur électro-technicien-radiologiste.

Agence générale pour le Canada: Paul CARDINAUX, D.S. "PRÉCISION FRANÇAISE"

Demain: MERCREDI, 13 mai 1931.
Rogations. Saint Onésime, év. et conf.
Lever du soleil, 4 h. 33.
Coucher du soleil, 7 h. 20.
Lever de la lune, 2 h. 39.
Coucher de la lune, 3 h. 19.
Pleine lune, le 2, à 0.20 m. du matin.
Dernier quart, le 9, à 7 h. 45 du matin.
Nouvelle lune, le 17, à 10 h. 34 du matin.
Premier quart, le 24, à 2 h. 45 du soir.
Pleine lune, le 31, à 9 h. 39 du matin.

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A. B. C." et de la "C. D. N. A."

BEAU ET FROID
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 59.
Même date l'an dernier 59.
Minimum aujourd'hui 35.
Même date l'an dernier 43.
BAROMETRE
10 heures a.m. 29.87. 11 heures a.m. 29.86.
Midi: 29.85.
Chiffres fournis par la maison M.-H. de
Meis, 1610 St-Denis, Montréal.

M. Ernest Lapointe se défie de l'étroussée de vues de certaines provinces

En discutant la résolution Woodworth pour donner au gouvernement fédéral le pouvoir d'amender la constitution canadienne sans recourir au parlement impérial, l'ancien ministre de la Justice favorise une conférence préliminaire avec les provinces — Mais il ne veut pas que le consentement unanime des provinces soit une condition essentielle à la réalisation de cet idéal

OTTAWA, 12. (D.N.C.) — La Chambre des Communes a discuté une résolution de M. J. S. Woodworth, député ouvrier, portant que le Canada réclame le droit d'amender sa propre constitution. A l'heure présente, le gouvernement canadien doit s'adresser au parlement impérial par "humble requête" s'il désire amender sa constitution. Cette procédure est devenue particulièrement irritante depuis que, à la conférence impériale de 1926, il a été question de l'autonomie et de l'égalité des dominions avec la mère patrie. M. Woodworth suggère donc que l'heure est arrivée pour le Canada de réclamer le pouvoir d'amender ses propres lois organiques, d'autant plus que tous les autres dominions britanniques, sauf quelques exceptions négligeables, possèdent ce droit.

Le ministre de la Justice, M. Guthrie, suggère une conférence interprovinciale à ce sujet. La solution logique, prétend-il, c'est la formation d'un comité parlementaire, au cours de cette session ou des prochaines, pour préparer la cause pour le gouvernement fédéral.

M. Ernest Lapointe, qui n'a pas parlé fréquemment à la présente session à cause de l'état de sa santé, prend part au débat pour se rallier à la suggestion de son successeur. L'ex-ministre de la Justice considère que l'approbation des provinces constitue la meilleure façon de protéger les droits des minorités. Il fait cependant cette réserve: le consentement unanime de toutes les provinces ne doit pas être essentiel à l'exécution de la réforme, car il se peut que quelques provinces aux vues étroites puissent s'opposer à la réalisation de l'idéal souhaité.

M. Woodworth a finalement retiré sa résolution.

La navigation

Grain en route pour l'Italie

Le *Scheldtijn*, cargo belge, a quitté Montréal dimanche avec un chargement de 9,300 tonnes de grain, soit 350,000 boisseaux, pour l'Italie. Le total des expéditions de grain se chiffre pour le 11 mai, à 10,803,023 boisseaux contre 6,354,490 boisseaux à la même date l'an dernier.

La "Ville d'Ys"

Le navire caboteur *Ville d'Ys*, de la marine française, qui visite le port de Montréal chaque année en juillet à l'occasion de l'anniversaire de la prise de la Bastille, est arrivé hier à Saint-Pierre et Miquelon. Ce navire vient tous les ans de ce côté de l'Atlantique pour surveiller les établissements de pêche de la région de Terre-Neuve, puis il se rend ensuite à Montréal et s'arrête aussi aux autres ports canadiens-français du Saint-Laurent.

Courte croisière du C.P.

Les Services Maritimes du Pacifique Canadien viennent d'annoncer une innovation qui ne manquera certainement pas d'intéresser vivement les nombreux Canadiens désireux d'effectuer une courte randonnée durant la belle saison. Une série de trois courtes croisières de Montréal et Québec à New-York et retour, par le paquebot *Empress of Atholl*, commandé par le capitaine D. S. McQueen, auront lieu en juillet et août. Ces croisières dureront huit jours et la première sera de Montréal le 21 juillet, avec arrivée dans la métropole américaine le 25 au matin. Les autres se feront de Québec les 30 juillet et 8 août, le navire prenant quatre jours pour l'aller et quatre pour le retour, avec escale d'une journée à New-York.

Pour populariser encore plus cette croisière, le Pacifique Canadien a établi un prix minimum très bas, qui contribuera à inciter nombre de personnes, ayant peu de temps à disposition, à entreprendre une randonnée aussi agréable. Sur le navire, il n'y aura pas de distinctions de classes et les passagers pourront circuler en toute liberté. Il y aura en plus des orchestres de danse à bord.

En commentant cette nouvelle, M. Wm. Baird, gérant du Service des Passagers, dit que la compagnie avait tenu à mettre en service pour ces voyages un navire ayant déjà fait des croisières comme le *Duchess of Atholl*. Les passagers, tout en faisant une belle promenade en mer, pourront admirer les beautés scéniques de la route maritime du Saint-Laurent.

Mouvement des paquebots

L'*Alaunia*, ligne Cunard, parti de Southampton, à Montréal dimanche.

Le *Leitia*, ligne Anchor, parti de Glasgow, à Montréal dimanche.

Le *Doric*, ligne White Star, parti de Liverpool, à Montréal dimanche.

Le *Duchess of York*, ligne de la C. P. S., parti de New-York à Montréal demain.

Le *Duchess of Richmond*, ligne de la C. P. S., parti de Liverpool, à Montréal samedi.

Le *Ascania*, ligne Cunard, parti de Montréal, à Plymouth samedi.

Le *Athena*, ligne Anchor, parti de Montréal, à Glasgow samedi.

Le *Duchess of Bedford*, ligne de la C. P. S., parti de Montréal à Liverpool dimanche.

Le *Laurentic*, ligne White Star, parti de Liverpool, à Montréal dimanche.

Le *Montcalm*, ligne de la C. P. S., parti de Montréal, à Londres samedi.

Le *Lady Drake*, ligne de la C.N.S., parti de Halifax, à la Guyane demain.

Le *Lady Hawkins*, ligne de la C.N.S., parti de la Guyane, à St-Jean samedi.

Le *Lille-de-France*, ligne de la C.G.T., parti du Havre, à New-York aujourd'hui.

Les émeutiers espagnols continuent à détruire des églises, monastères et maisons d'enseignement

Ce matin, on fixait le nombre des institutions catholiques incendiées à 21 et le total des maisons démolies à une dizaine — Un Jésuite blessé à coups de pierre à Cadix — Pertes pour la science et pour l'art — Des chars d'assaut circulent — Dix mille prêtres, religieux et religieuses privés de leur toit

LE GOUVERNEMENT VEUT RETABLIR L'ORDRE A TOUT PRIX ET ACCUSE MONARCHISTES ET COMMUNISTES

(D'après les dépêches de l'Associated Press)

La vérification des nouvelles de toutes les parties du pays fixait à 21, ce matin, le nombre des églises, monastères et maisons d'enseignement que les émeutiers ont incendiés hier et la nuit dernière. En sus de ces immeubles incendiés, il en faut compter une dizaine d'autres que les émeutiers ont en partie démolis. Dans la plupart des cas, prêtres, religieux et religieuses ont pu échapper sains et saufs à la fureur de la foule, mais à Cadix, ce matin, pendant l'incendie de quatre couvents, les émeutiers ont grièvement blessé un Jésuite à coups de pierres. Un certain nombre de religieux et de religieuses ont été blessés à coups de poings et de bâtons pendant l'incendie de l'église des Salésiens à Madrid.

Dans la seule ville de Madrid, dix églises, monastères et maisons d'enseignement, dont un orphelinat pour enfants pauvres, et l'institut technique et chimique des Jésuites. Cet institut contenait un des meilleurs laboratoires du monde. Depuis vingt ans, l'institut avait formé 8,000 techniciens. Les autres institutions madrilènes incendiées sont: les églises du Sacré-Coeur et de St-François de Borgia, le collège préparatoire des Jésuites, dans la banlieue, la chapelle nationale de Sainte-Thérèse, qui était confiée aux Carmélites, le couvent des Mercedaires, une petite église et une école de la banlieue, une école franciscaine dans le quartier des Cuatro-Caminos. Les gouvernements de ces meilleures troupes de cavalerie de rétablir l'ordre dans la capitale. Des chars d'assaut circulent dans les rues. Des mitrailleuses se dressent aux points stratégiques.

A Cadix, un des quatre couvents incendiés contenait des peintures

tenaire du Concile d'Ephèse, et de Deum de clôture du pèlerinage.

L'incendie de l'église de Saint-Esprit

M. le curé de Saint-Esprit nous prie de déclarer que la nouvelle publiée dans la *Presse d'ouvrier*, intitulée: "Etrange coïncidence", au sujet de l'incendie de l'église de Saint-Esprit, est de pure fantaisie. Il n'a pas eu connaissance de menace d'incendie, l'église n'était pas surveillée par des gardiens, mais fermée de telle sorte qu'il était impossible d'y pénétrer sans être aperçu. On ne connaît pas la cause de l'incendie et il est difficilement explicable que les flammes aient fait rapidement leur œuvre, quand on se souvient que l'église Saint-Denis, à Montréal, en dépit de l'intervention des pompiers de la métropole, munis de l'outillage le plus moderne, a été totalement détruite.

Les pompes de la paroisse et des paroisses voisines ont pu diriger six jets d'eau sur la masse enflammée.

Au Mexique

Mexico, 12 (S.P.A.) — Le gouvernement a annoncé aujourd'hui, par l'intermédiaire du général Mijares Palencia, qu'il a écarté un complot révolutionnaire de proportions considérables. Un certain nombre de politiques en vedette et d'anciens officiers y sont mêlés, paraît-il. Le chef du complot, Luis Cabrera, a été arrêté samedi, puis, à sa requête, le gouvernement lui a permis de s'exiler au Guatemala. Le complot devait aboutir à un soulèvement armé contre l'administration du président Ortiz Rubio.

L'assermement des nouveaux médecins

Les étudiants en médecine de l'Université de Montréal, qui seront proclamés docteurs en médecine le 29 mai prochain, seront assésmentés médecins à l'hôtel du gouvernement, à Québec, le 14 juillet 1931, à 10 heures de l'avant-midi, selon ce que vient d'annoncer le registraire du Collège des Médecins et Chirurgiens de la province de Québec.

Les restes du duc d'Orléans inhumés en France

Dreux, France, 12 (S.P.A.) — Transportés secrètement en cette ville, les restes du duc Philippe d'Orléans, décédé à Palerme, il y a cinq ans, ont été inhumés dans la chapelle de Saint-Louis, après célébration d'une messe solennelle, ce matin. Parmi ceux qui étaient présents, on reconnaissait la duchesse de Guise, femme du préteur actuel.

Le grand violoniste est décédé ce matin à Bruxelles à l'âge de 72 ans

Bruxelles, 12 (S.P.A.) — Le célèbre violoniste Eugène Ysaïe a succombé ce matin à une longue maladie, qui lui avait valu l'amputation d'une jambe, il y a deux ans. Il était âgé de 72 ans.

La mort a frappé Ysaïe deux mois après un des plus grands triomphes de la carrière de compositeur, la représentation de son opéra "Pierre le mineur", dont le libretto est rédigé en wallon. La reine Elisabeth des Belges s'est rendue à Liège pour entendre la nouvelle œuvre. Elle en avait organisé la radiodiffusion pour permettre au compositeur de l'entendre dans le lit où la maladie le clouait.

Eugène Ysaïe naquit à Liège le 16 juillet 1858. Il avait commencé l'étude du violon sous la direction de son père, à l'âge de 5 ans. Elève du conservatoire de Bruxelles, grâce à une bourse qu'il obtint sur recommandation de Vieuxtemps, il continua ses études au Conservatoire de Paris. Il fut plusieurs années professeur de violon au conservatoire de Bruxelles. En 1894, il avait organisé la "Société des concerts Y".

Ses œuvres, ainsi que de nombreuses et brillantes tournées l'ont fait connaître en Europe et en Amérique.

Ysaïe avait épousé en secondes noces Mlle Annette Dincin, fille du docteur Herman Dincin, de Brooklyn.

Incendie au collège militaire de Kingston

Kingston, 12 (S.P.C.) — Un incendie dont l'origine reste mystérieuse s'est déclaré de bonne heure ce matin dans l'aile gauche de l'édifice de l'administration au Royal Military College. L'aile a été complètement détruite et les pertes s'élèveront probablement à une centaine de milliers de dollars. La salle Currie a aussi subi quelques dommages du fait de l'eau et de la fumée. Les pompiers de la ville ont dû lutter pendant plusieurs heures avec l'aide d'un peu près tous les cadets du collège avant de réussir à maîtriser les flammes.

L'élection du docteur Lesage

M. le juge Patterson a entendu ce matin une motion pour faire rejeter les détails donnés sur sa déclaration par le requérant dans la contestation de l'élection du Dr Zénon Lesage. L'intimé prétend que les détails fournis ne sont pas conformes au jugement accordant la motion pour détails qu'il avait présentée.

inestimables. A Malaga, autre ville de l'extrême sud du pays, les émeutiers ont incendié une église et un monastère de Jésuites, la nuit dernière. A Séville, cinq églises et couvents ont été incendiés à l'aube; sans l'intervention de la garde civile, la foule enfonçait les portes d'une maison de retraite pour vieillards religieux.

A Alicante, ville du sud-est, quatre églises et couvents ont été en partie incendiés, après que la foule foule les eut pillés. A Cordoue, autre ville du sud, à Bilbao, ville de l'extrême nord, à Saragosse, ville du nord-ouest, les émeutiers ont commis des déprédations dans divers immeubles religieux, qu'ils étaient sur le point d'incendier, lorsque la police est intervenue.

Des millions de pertes

On estime à 10,000 le nombre des prêtres, des religieux et des religieuses que les incendies ont privés de leurs toits.

On évalue les pertes à une trentaine de millions de dollars, mais ce chiffre approximatif ne couvre évidemment pas la perte de manuscrits et d'objets d'art uniques au monde. La police a arrêté des pillards à maints endroits.

Déclaration de Zamora

Dans un discours, hier soir, le chef du gouvernement provisoire, M. Alcalá Zamora, a dit: "Je respecte toutes les croyances religieuses et je donne l'assurance qu'il n'y aura plus d'incendie d'églises comme il s'en est produit aujourd'hui. Je ne peux pas autoriser le désarmement de la garde civile, ainsi qu'on m'a demandé de faire, parce que ce corps a des fonctions définitives pour le maintien de l'ordre dans la république. A part les communistes, les monarchistes ou les anarchistes, qui, eux, désirent ren-

dre notre tâche difficile, personne ne demanderait une telle chose."

Le ministre des finances, Indalecio Prieto, a signé un communiqué officiel qui attribue les émeutes aux monarchistes et à "d'autres éléments extrémistes", ce qui est vraisemblablement une allusion aux communistes. Le communiqué annonce la décision que le gouvernement a prise de rétablir l'ordre à tout prix.

Le communiqué affirme que la possibilité de rétablir la monarchie est disparue sans retour. Il qualifie la "continuation des désordres" de "offensive perfide contre la république" et de "tentative déplorable de discréditer la république".

Journaux interdits

Le communiqué contient une allusion indirecte au journal monarchiste "A. B. C.", dont la publication est interdite depuis hier matin. Il qualifie ce journal "d'organe qui a cherché à empoisonner la conscience nationale en attaquant la démocratie."

Le cabinet a interdit la publication d'un autre journal, celle du "Débat", dirigé par les Jésuites.

Etendant les pouvoirs des gouverneurs des provinces, le gouvernement a accordé à ces représentants de l'autorité fédérale l'autorisation de proclamer la loi martiale.

Au Portugal

Lisbonne, 12. (S. P. A.) — Le Portugal suit avec une profonde attention les événements d'Espagne. Le gouvernement de ce pays estime que les désordres dont plusieurs villes espagnoles ont été le théâtre hier et aujourd'hui, le justifient de mobiliser une armée de 25,000 hommes contre ce qu'on appelle, ici, "la marée montante du communisme, en Espagne".

Rogers est trouvé coupable

Le juge Lacroix a rendu un jugement de culpabilité contre Percy Rogers qui était accusé de vol avec violence sur la personne d'Odette Richer. La preuve a démontré que Richer, en compagnie de deux de ses amis, passait rue Berger, près Saint-Laurent, le 2 mai dernier lorsque l'accusé lui chercha noise. Il le frappa et lui enleva une somme de \$27.25 après l'avoir étendu sur le trottoir.

Le constable Coache, en service rue Dorchester, arrêta Rogers qui jeta l'argent en se sauvant. Le juge rendra sa sentence le 19 courant.

A la recherche d'un Scapin moderne

Les détectives sont à la recherche d'Emile Plante, ce Scapin moderne, qui, pendant que ses amis se préparaient à jouer "Les fourberies de Scapin", de Molière, au Monument National, s'est enfui avec la caisse et la caisse contenant deux mille dollars. Il devait y avoir tirage d'une automobile le même soir. L'argent provenant des billets vendus était aux mains de Plante qui n'a pas jugé bon de rester jusqu'à la fin de la représentation et jusqu'au tirage. Les comédiens déplorent aujourd'hui la disparition de "la caisse et de la caisse".

Un an de prison pour vol d'autos

Le juge Lacroix a condamné ce matin Lucien Bernier, trouvé coupable d'avoir volé deux automobiles Ford, alors qu'il était à l'emploi de la *Généreux Motors*, à un an d'emprisonnement.

Bernier, qui travaillait dans le département où l'on s'occupe de préparer les automobiles vendues, avait sorti à l'insu de ses patrons deux voitures neuves. Il en avait vendu une pour la somme de \$200 et avait gardé l'autre pour son usage personnel.

La compagnie ayant constaté qu'il lui manquait deux voitures fit des recherches qui aboutirent à l'arrestation de Bernier sur deux accusations de vol.

Aux Assises

Le grand jury de la Cour du Banc du Roi n'avait pas encore terminé à midi l'étude des causes qui lui sont soumises pour le présent terme de mai. Il est peu probable qu'il ait terminé avant ce soir. Le premier procès ne sera pas fixé avant la semaine prochaine car jeudi étant jour de fête et le tribunal ne siègeait pas le samedi, il sera impossible de fixer une cause pour le terminer en une journée.

La Cour du Banc du Roi se mettra à l'œuvre pour de bon dès lundi prochain.

La succession de M. Doumergue

On parle de M. Briand et de M. Doumer.

Paris, 12 (S.P.A.) — Il semble bien que le perpétuel ministre des affaires étrangères de France, M. Aristide Briand, doive être élu à la présidence au premier ou au second tour de scrutin, demain. Les amis de M. Briand et de son principal adversaire, M. Paul Doumer, travaillent chacun de leur côté à recueillir des votes, mais on ne croit pas que le sénateur Doumer puisse tenir jusqu'au troisième tour de scrutin. La candidature de M. Jean Hennessy, le riche distillateur qui a déjà fait partie du cabinet, n'est pas prise sérieusement.

Ces candidats obscurs peuvent cependant prendre assez de votes au premier tour pour empêcher M. Briand ou M. Doumer d'obtenir la majorité absolue.

La presse parisienne est presque unanime à prédire la victoire de M. Briand en faisant observer qu'un stratège politique de l'habileté et de l'expérience du ministre des affaires étrangères n'aurait pas consenti hier à annoncer sa candidature s'il n'avait été certain de la victoire.

En vertu de la constitution, l'Assemblée nationale se compose de 926 membres du parlement — 612 députés, 314 sénateurs. Toutefois, par suite de quatre décès et de l'élection de deux députés au Sénat, le nombre de voix à l'assemblée de demain ne pourra pas dépasser 920. Si tous les membres de l'Assemblée votent, il faudra 461 voix pour la majorité absolue.

Le juge Mercier a 71 ans

M. le juge Mercier, de la Cour supérieure, a 71 ans aujourd'hui. Ce matin il avait son rôle deux causes de A. Mackay contre A. Berthiaume et deux causes de A. Berthiaume et al contre A. Mackay; une de ces causes remonte à 1918, et le tout forme un dossier très volumineux. Le juge a dit, parlant de cette affaire vieille de 13 ans et fort compliquée, que c'était un beau cadeau pour son 71e anniversaire.

L'une des parties n'étant pas prête à procéder, la cause a été fixée préemptoirement au commencement du rôle de septembre.

M. Marler arrivera demain à Victoria

Vanouver, 12 (S.P.C.) — M. H. Marler, ministre canadien au Japon, arrivera demain à Victoria à bord de l'*Empress of Canada*; ce sera sa première visite au Canada depuis deux ans qu'il est à Tokio. M. et Mme Marler passeront plusieurs jours à Vancouver avant de se rendre à Ottawa.

Un discours du prince de Galles

Londres, 12 (S.P.C.) — Le prince de Galles a parlé aux industriels de Birmingham hier soir et à ceux de Manchester, aujourd'hui. Il a notamment rappelé la nécessité, pour l'industrie britannique, de fabriquer des produits meilleur marché et d'innover de manière à attirer l'attention du public, à la manière américaine. Il a aussi signalé l'actualité du problème tarifaire.

Bénédiction de 40 pierres d'autel

Québec, 12 (D.N.C.) — Une impressionnante cérémonie religieuse s'est déroulée ce matin à la chapelle de l'Hôtel-Dieu. S. E. Mgr Omer Plante, auxiliaire de Québec, a présidé à la consécration de 40 pierres d'autel.

Une tradition, qui remonte à un très grand nombre d'années, veut que les pierres d'autel pour les besoins du diocèse soient consacrées dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu.

Dernier cours de droit

Les étudiants en Droit de l'Université de Montréal ont assisté ce matin à leur dernier cours de l'année. Demain soir les étudiants de 3ème année subiront leur dernier examen et ils en connaîtront les résultats le 22 mai prochain.

Prix agricoles dans l'Islet

Québec, 12 (D.N.C.) — Près de \$5,000 en prix seront distribués à la prochaine exposition annuelle de la Société d'Agriculture du comté de l'Islet qui aura lieu en septembre prochain.

Succès de l'emprunt

Dans une déclaration qu'il faisait ce matin, sir Charles Gordon, président de la Banque de Montréal et du comité général de l'emprunt de conversion a dit que le montant des obligations échangées hier a été de 133 millions de dollars.

D'autre part, à midi, on estime que le montant s'est élevé à 150 millions. Sir Charles Gordon anticipe que le montant de la conversion dépassera l'objectif visé de 250 millions de dollars.

Jusqu'à présent, d'après un message d'Ottawa, on n'a reçu des rapports que de Montréal et de Toronto. Il resterait un grand nombre d'autres à venir des autres parties du pays.

Les revenus de la province

Le gouvernement provincial fait dresser un relevé par une grande maison de Montréal — Un certificat sera émis le 30 juin — Le dernier emprunt provincial

Nous sommes à faire faire le relevé des revenus de la province par l'une des plus grandes maisons de comptabilité de Montréal, et, le 30 juin prochain, date de la clôture de l'année fiscale provinciale, nous présenterons au public un certificat de cette maison comme garant de la situation financière solide de notre province, a déclaré, ce matin, M. L. A. Taschereau, premier ministre, aux journalistes qui lui ont fait leur visite, régulière. En souriant malicieusement, le premier ministre a ajouté qu'il se chargeait d'en faire parvenir une copie à M. Aldéric Blain, député conservateur de Dorlon, Ceci était dit en faisant allusion au discours qu'a prononcé M. Blain devant une assemblée de Maisonneuve, au cours duquel il disait que les surplus de la province sont fictifs.

S'il y en a qui croient que nous sommes fictifs, il y en a d'autres qui se sont alors laissés prendre, et ceux-ci sont précisément ceux qu'il est difficile de prendre. En effet, la province vient d'emprunter \$7,500,000 pour rencontrer les obligations contractées par la législation du chômage et pour la construction des grands ponts, l'Assemblée a voté le 1er mai la dernière session, et elle a pu de ce fait se payer son argent que 4.37 pour cent et de vendre ses obligations à 98.06, rapportant un intérêt aux prêteurs de 4.25 pour cent. La province a donc obtenu de meilleures conditions que le gouvernement fédéral lui-même qui vient de payer 4.60 pour cent pour la conversion de l'emprunt et qui paiera 4.5 pour cent d'intérêt.

C'est plutôt M. Blain qui s'est laissé prendre et le 30 juin nous le rattrapons, dit M. Taschereau.

— Est-ce que vous prévoyez qu'il y aura un surplus, le 30 juin? demanda l'un des journalistes.

— Certainement, dit M. Taschereau sans hésiter.

— Vous maintiendrez donc la tradition?

— Certainement. Il n'y a pas de raison pour qu'il en soit autrement.

POISSON ET GIBIER

M. Taschereau a ajouté qu'il venait recevoir une délégation de l'Association de Protection du gibier et du poisson, se composant de MM. John S. Hall, du sénateur Casgrain, du col. H. A. Stewart, de J. C. Tétrault, de G. R. Rolland, et E. A. Carrière, premier ministre. M. Taschereau a dit qu'il avait ajouté qu'il avait demandé un contrôle pour poursuivre leur œuvre de protection et qu'ils croient, malgré ce que peut dire M. Blain, que le trésor de la province est en état de leur permettre cet octroi.

L'un des journalistes a fait remarquer à M. Taschereau que M. Graustein, de l'*International Paper Company*, est à Montréal et il lui a demandé s'il devait le rencontrer. M. Taschereau a répondu que non.

Constitution provisoire adoptée à Nankin

Nankin, 12. (S.P.A.) — Le congrès nationaliste du peuple, réuni en congrès dans cette ville, a adopté une constitution provisoire en vertu de laquelle le pays serait gouverné jusqu'à ce que le kuo-min-tang, parti auquel appartient le gouvernement nationaliste, ait décidé que le peuple est capable d'exercer ses prérogatives politiques. Cette constitution, qui ne limite aucunement les pouvoirs nationaux du gouvernement nationaliste, serait en vigueur au moins cinq ans.

Le congrès nationaliste est censé se composer de députés provinciaux librement choisis. En fait, il est un organe du gouvernement nationaliste.

Une note du chef Lalonde

Le chef Lalonde, de la police provinciale, nous demande de publier la note suivante:

"La police provinciale désire se mettre en communication avec les jeunes gens de Saint-Hermas, James McGraw et Jack Merritt, qui ont quitté cet endroit la veille ou hier Laurin et sa sœur, Malvina, deux vieillards de plus de 75 ans, deux morts dans l'incendie de leur demeure."

La police voudrait obtenir quelques renseignements des deux jeunes gens, qu'elle a déjà interrogés afin de leur enlever des renseignements qui ont cours à Saint-Hermas.

EN BOURSE LOCALE

Nouveau recul de Brazilian

Brazilian a encore été l'objet d'un certain mouvement de vente ce matin en Bourse locale et à midi, après avoir été beaucoup plus actif que les autres vedettes, il avait reculé de plus d'un point à 15 1/2.

Toute la liste a été faible, Canadian Cement privilégié étant seul à faire exception en s'avancant de 3/4 à 93 1/2. Au nombre des titres qui ont reculé de quelques fractions, on note Bell Telephone, Canadian Gas, et Canadian Nickel, McGill-Fontenay, Montréal Power, National Breweries et Power Corp.

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

De nouveau le poste CKAC de Montréal s'est branché sur le poste WABC hier soir pour nous faire entendre le concert de la compagnie Simmons, de 8 h. 30 à 9 h. Mlle Lucrèce Bori, soprano, du Metropolitan Opera, de New-York, a figuré avec éclat à ce programme après plusieurs autres étoiles du Metropolitan, tant hommes que femmes, notamment Tito Schipa et Lily Pons.

Des récitals de ce genre ne peuvent que développer le goût de la bonne musique chez les radiophiles et il serait à souhaiter que nos postes locaux CKAC et CFCF nous transmettent en plus grand nombre ces émissions choisies et véritablement artistiques qui nous viennent d'outre-frontière. Selon l'organisation actuelle de la radiophonie au Canada et aux États-Unis, c'est-à-dire sous le régime de la propriété privée des postes, ce sont les grandes compagnies seulement qui peuvent consacrer des fonds importants à la publicité par radio et fournir des programmes aussi relevés. Or, aux États-Unis, les grandes compagnies sont nombreuses et elles peuvent affecter en général plus d'argent que nos compagnies canadiennes aux émissions radiophoniques. Nos postes locaux pourraient donc s'entendre avec les postes à chaîne WABC et WJZ, de la National Broadcasting Company, et WABC du Columbia Broadcasting System, pour transmettre plus souvent dans la région de Montréal les meilleurs programmes irradiés des États-Unis. Il est à noter d'ailleurs que des artistes comme Tito Schipa, Lily Pons et Lucrèce Bori chantent toujours quelques pièces en français.

Mardi, le 12 mai

— Wallace R. Farrington, ancien gouverneur des Îles Hawaï, parlera de "L'entremêlement de la culture orientale et de la culture occidentale aux Îles Hawaï", au cours d'une causerie irradiée par WJZ, à 4 heures 45. Farrington, qui fut gouverneur de ces îles, de 1920 à 1928, est regardé comme une autorité en cette matière. Il est aussi l'un des fondateurs de l'Institut des Relations du Pacifique.

— Mme Wrenn du Pont, jeune femme de la société de Washington, traitera le sujet suivant: "Summertime Complexions", au cours d'un programme irradié du poste WEAF, à 5 heures. L'orchestre sera sous la direction de Lea Reisman.

— Frank Ross, l'un des plus récentes recrues de la chaîne Columbia, est un baryton qui se fera désormais entendre au poste WABC tous les mardis soirs, à 5 hrs 15.

— Roy W. Howard, président et éditeur du New York World Telegram, et président du bureau de direction de la chaîne de journaux Scripps-Howard, traitera l'homme dont parlera Elwin Alger au cours de son programme "Who's behind the name". Irradiation à 6 heures 30, poste WEAF.

— Dîner musical par l'orchestre des Savannah Liners, à 6 heures 30, poste WJZ. Direction de Dana S. Merriman.

— Causerie régulière, poste WLWL, à 6 heures 45 et à 7 heures 30. Dom Augustin Walsh, bénédictin, prononcera la première, intitulée: "The First Saint in the following of Christ". La seconde portera sur les catoliques et l'histoire américaine et sera faite par M. l'abbé J. A. Daly.

— A 6 heures 45, poste WEAF, Ludwig Laurier poursuivra la série de ses concerts réguliers d'orchestre. Pièces au programme: Danse hongroise, de Brahms; Ouverture de la Grotte de Fingal, de Mendelssohn; Légende, de Friml; Extraits de "Jack o' Lantern", de Carvill; Sérénade, de Rachmaninoff; Elfin Dance, de Felix; Prelude, de Chopin; Love's Old Sweet Song, de Molloy; Masquerade (de suite de ballet), de Lacombe.

— "The Voter and Emerging Issues", tel sera le sujet des causeries que feront le sénateur Robert M. La Follette, fils, du Wisconsin, le sénateur Thomas Walsh, du Montana, et un autre sénateur républicain, au cours du programme "Au Service des Votants", irradié par le poste WEAF, à 7 heures. Les trois orateurs parleront ainsi des problèmes les plus actuels.

L'HEURE PROVINCIALE

— MM. Edouard Montpetit et Henri Letondal, directeurs de l'Heure Provinciale, nous font tenir le programme suivant pour le 12 mai, à 8 h., poste CKAC:

Programme musical avec le concours de M. Henri Pontbriand, ténor, et de Mlle Marie-Thérèse Paquin, pianiste.

1. Causerie: "Le cercle de jeunes naturalistes". Rév. Frère Marie-Victorin, professeur à l'Université de Montréal.

2. Chant: a) "Come un bel di maggio". Extrait d'"André Chénier". V. Giordano. b) "Consecration". C. E. Manney. c) "Le Baiser vole". E. Leborne. M. Henri Pontbriand.

3. Piano: "Variations sur un thème populaire polonais". A. Liodow. Mlle Marie-Thérèse Paquin.

4. Chant: a) "Liebestraum". Liszt-Schipa. b) "Musique sur l'eau". J. F. Zurcher. c) "Mountains". O. Rasbach. M. Henri Pontbriand.

5. Piano: a) "Quatrième Nocturne en si bémol majeur". Gabriel Fauré. b) "Fantaisie Impromptu". Chopin. Mlle Marie-Thérèse Paquin.

6. Chant: a) "Vainement ma bien-aimée". (Aubade du "Roi d'Ys"). E. Lalo. b) "Amor di vita". (Extrait de "Fedora"). V. Giordano. M. Henri Pontbriand.

— Programme de musique militaire à 8 h., poste WABC, sous la direction d'Arthur Pryor: Marche: In Storm and Sunshine. Ave. de Heed; Sweeping the Clouds Away, de Coslow; Marche Rio Rite de Kern; Danses des Poupées de Papineau; Tucker; Marche Boston Four Hundred, de Sargent.

— Julia Sanderson et Frank Crumit, chanteurs, figureront de nouveau au programme qui sera irradié au poste WEAF à 8 h.

— De 9 à 10 h., poste CNRM, représentation téléphonique de "La

Veuve Joyeuse", de Lehar, avec sol, chœur et orchestre. Cette représentation formera le programme de l'Heure Française du Canadien National.

— Velma Sutton, soprano et Fred Hufsmith, ténor, seront les artistes en vedette au programme que le poste WEAF irradiera à 9 h. Velma Sutton a fait ses débuts dans "Rigoletto" et Fred Hufsmith a figuré souvent dans divers programmes.

— A la même heure, l'autre poste de la NBC, WJZ, irradiera un programme dont l'artiste principale sera Katherine Nelson, chanteuse populaire.

— Le programme des Œuvres des Grands Compositeurs, l'un des meilleurs de la soirée quant aux postes extérieurs, se déroulera comme suit: Ouverture de "L'Impresario", de Mozart, par l'orchestre que dirige Hugo Mariani; 1er mouvement et cadence du Concert en mi mineur, de Beethoven, solo de piano par Mlle Lucille Clemons; 3ème mouvement de la Symphonie No 4, Opus 98, de Brahms, par l'orchestre. Poste WJZ à 10 h.

— Morton Downey, chanteur très prisé chez les Américains, figurera au programme que le poste WABC irradiera à 10 h. 30. Orchestre sous la direction de Domenico Savino.

— Ludwig Laurier fera la série des programmes de la soirée par son concert régulier de l'Heure du Couché, à 11 h., poste WJZ.

A venir

Voici dans la langue où nous le recevons un communiqué du poste CKAC de la "Presse", à Montréal, ayant trait à la transmission au Canada d'extraits de l'Heure enchantée de Mozart, le 13 mai courant:

First Transatlantic Opera Broadcast

(Wednesday May 13th, 1931)

"Scenes from the second act of Mozart's 'Magic Flute' will form the program for the first transatlantic broadcast of grand opera, to be carried by C.K.A.C. and the Columbia network, beginning at 5:20 P.M. EDT, Wednesday May 13th.

"Leading artists of Europe and America, assembled for the London Opera season, will be heard from the stage of the Royal Opera House, Covent Garden, where the British beau monde always attends in large numbers.

"The opera series at Covent Garden coincides with the height of the London social season, and the beau monde generally is present in force with members of King George's in the royal box.

"Artists appearing in the production under the baton of Bruno Walter will be: Queen of the Night, Noel Eddie; Tamino, Marcel Wittrisch; Pamina, Margareta Teschemacher; Sarastro, Ivar Andersen, of the New York Metropolitan Opera; orator, Herbert Janssen; Paapengo, Gerhardt Huesch; Papagena, Sofie Schoenning.

"This Transatlantic broadcast is sponsored by John Miller & Son, of Montreal, Quebec, distributors of Philco radio receivers."

Mercredi, le 13 mai

—Harriet Comstock, écrivain, prononcera une causerie littéraire à 11 heures, postes WABC, intitulée: "Les livres de demain". Mme Comstock a écrit plusieurs livres à l'usage des enfants. Surveiller les postes locaux.

—Dorothy Vedder, artiste réputée, parlera du développement du talent artistique chez les enfants et les amateurs, à 11 heures 30, poste WABC.

—A 12 heures 30, la Ligue du progrès civique servira son déjeuner annuel suivi d'une conférence qui sera prononcée par M. Honoré Parent, directeur des Services Municipaux. M. Camillien Houde, hôte d'honneur, dira aussi quelques mots. Les deux discours seront irradiés par le poste CKAC.

—Silas Strawn, nouvellement élu président de la Chambre de Commerce des États-Unis, parlera à la radio, poste WABC, de Chicago, à l'occasion du déjeuner du Jubilé de Chicago, de 2 heures à 2 heures 45. On y parlera de l'Exposition de Chicago de 1933.

—Pour la première fois dans l'histoire de la radiophonie, on transmettra de Covent Garden, Londres, un opéra. L'opéra est des mieux choisis: La Flûte Enchantée, de Mozart. L'irradiation aura lieu en Amérique, à 4 heures 45, heure normale de l'est. Voici la distribution des rôles de cet opéra: Noël Eddie, la Reine de la Nuit; Marcel Wittrisch, Tamino; Margareta Teschemacher, Pamina; Ivar Andersen, du New-York Metropolitan Opera; Sarastro; Herbert Janssen, orateur; Gerhardt Huesch, Papagena; Sofie Schoenning, Papagena; Orchestre sous la direction de Bruno Walter. Voici ce que dit une critique au sujet de cet opéra: "C'est à la musique que revient le dernier mot en cette oeuvre. Celle de la Flûte Enchantée est un chef-d'oeuvre. Tel est l'avis de Beethoven qui y admirait aussi la réunion de tous les genres musicaux, depuis les lieds jusqu'à la fugue. Et dans l'effet, rien n'est de la variété, la liberté, la plénitude de vie qui abondent en cette merveilleuse musique: les plaintes bouffonnes de Papagena relèvent de l'opérette; les airs et les chœurs religieux nous élèvent jusqu'aux plus hauts sommets de la méditation mystique et entre ces deux extrêmes, voici l'amour de Tamino pour Pamina, la vindicative passion de la Reine de la Nuit, les ébats des fées souriantes. En vérité, Mozart ne pouvait laisser à la postérité un plus magnifique testament". Mozart mourut en effet trois mois après avoir composé la Flûte Enchantée, le seul opéra qui allait apporter enfin la fortune et la gloire. Irradiation par les postes CKAC et WABC.

—A 6 heures, le poste WEAF irradiera le concert régulier de Ludwig

FUMEZ-VOUS D'AVANTAGE QUAND LA JOIE VOUS REND UN PEU FOU?

Ça mord!
la "bouche fraîche"
une Spud aux lèvres

Quand vous êtes tout à la joie de votre sport favori... il est difficile de maîtriser votre envie de fumer? Eh bien! prenez un paquet de Spuds et adonnez-vous librement à la joie de fumer, mais à une joie qui laisse un bon goût dans la bouche. Spud, avec sa fumée plus fraîche de 16%, conserve agréablement l'humidité de la bouche, ce qui vous permet d'apprécier pleinement la saveur du tabac... sans jamais vous lasser d'en fumer une autre. Faites comme des milliers de fumeurs chaque jour. Adoptez la cigarette Spud et adonnez-vous librement à la joie de fumer. Chez les bons marchands, 20 pour 30c.



LA CIGARETTE SPUD

À FRAÎCHEUR DE MENTHOL

JUGEZ LA SPUD... non pas à la première bouffée, mais après un paquet. La surprise passée... la fraîcheur persiste et fait mieux goûter la saveur de son tabac. En Canada, fabriquées par Rock City Tobacco Co., Ltd., Québec.

Postes locaux

CFCF

MARDI, LE 12 MAI

3.00 Disques.
3.55 Pronostics de la température. Résultat du programme. L'heure.
6.00 Heure du crépuscule.
6.45 Cotes de fermeture à la Bourse.
7.00 Anecdotes et sol.
7.15 Ballades anciennes.
7.30 Phil Cook, the Quaker Man, NBC.
7.45 Orch. de concert de l'hôtel Mont-Royal.
8.30 Handcock and Goodheart, NBC.
8.45 Les Trois Mustaches, NBC.
9.00 Musique et sol.
10.00 Œuvres des Grands Compositeurs, NBC.
10.45 Les sœurs Boswell, NBC.
11.00 Studio.
11.15 Orch. Cotton Club, NBC.
11.30 L'heure. Fermeture.

MERCREDI, LE 13 MAI

9.00 Trio du Parnasse, NBC.
9.15 Radio Homesteaders Institute.
10.00 L'heure Ensoleillée.
11.00 Le Boulangerie Caron.
11.30 Sweet and low Down, NBC.
12.15 Sur les ailes de la chanson, NBC.
1.00 Cotes de la Bourse.
1.15 Studio.
1.30 Causerie du Kiwanis.
2.00 Radio Homesteaders Institute.
2.15 "Solistes locaux", NBC.
2.30 Studio.
3.00 Disques.
3.55 Température. Programme. Heure.
6.00 Heure du crépuscule.
6.45 Cotes de fermeture de la Bourse.
7.00 Anecdotes et sol.
7.15 Disques.
7.30 Phil Cook, NBC.
7.45 Studio.
8.15 Résultats du base-ball.
8.17 L'orchestre de concert de l'hôtel Mt-Royal.
9.00 Disques.
9.30 Studio.
10.00 Disques.
10.45 Poèmes, NBC.
11.00 Disques.
11.15 Disques.
11.30 L'heure. Fermeture.

CKAC

MARDI, LE 12 MAI

4.00 Transmission des nouvelles au Nord.
4.15 Disques.
4.30 Causerie sur l'aviation.
5.00 Danse au Windsor.
5.30 Disques.
6.00 Cotes minières.
6.05 Température. Sommaire.
6.15 Disques.
6.30 Récital d'orgue du Dr Sanders.
6.35 Concert du bas-relief.
7.35 Concert du Ritz-Carlton.
8.00 L'heure Provinciale.
9.00 Orch. d'un navire du C.P.R.
10.00 Campagne du C.N.R.
10.15 Récital de piano par Henri Robert.
10.30 Fred Cully et son orch.
11.00 Danse du Mont-Royal.

MERCREDI, LE 13 MAI

9.15 Orch. de Vincent Sorcy (C.B.S.).
9.30 "Toujours Scrap Book".
9.45 "Honoré Parent".
10.00 Chansons.
10.15 Courses aux magasins.
10.30 L'ouverture de la Bourse.
10.45 Causerie bilingue sur le menu quotidien.
11.15 Nouvelles. Bourse et température.
11.30 Programme musical avec Dorothy Chase.
12.30 Bourse de Montréal et de New-York.
12.40 Récital d'orgue.
1.15 Récital de nettoyage. Conférence.
1.30 M. Honoré Parent.
3.45 Clôture de la Bourse. L'heure exacte.
4.00 Nouvelles au Nord.
4.45 Concert du Ritz.
5.00 Orch. de danse de Jack Denny.
5.30 Causerie de M. J. Massé.
5.45 Rapport sur les marchés, venant d'Ottawa.
6.15 Cotes minières.
6.30 Extraits d'opéra.
6.35 Disques.
7.00 Disques.
7.30 Résultats du base-ball.
7.32 Concert du Ritz-Carlton.
8.00 Commission industrielle. M. J.-B. Baillargeon, conférencier.
8.30 Croisière musicale du C.P.R.
9.00 "Royal Post of the Organ".
9.35 St. Mary's Hospital.
10.00 Orch. d'un navire du C.P.R.
10.45 Concert Columbia.

Longueur d'ondes en mètres et nombre de kilocycles des postes ci-haut mentionnés:

Postes	Mètres	Kilocycles
CKAC	411	730
CFCF	291.3	1030

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPENTEURS & INGENIEURS

H. Labrecque, I.C.
G. Piquet, I.C. et Arpenteur.
M. Cailloux, I.C.
Les Ingénieurs Associés
LIMITÉE
INGENIEURS CONSEILS
Béton armé — Arpentage — Expertise
EDIFICE THEMIS
10, St-Jacques ouest — Harbour 9482
MONTREAL

Raymond Beausoleil, I. C.

Spécialité: COMBUSTION
CHAUFFAGE INDUSTRIEL ET DOMESTIQUE — INSTITUTIONS
HOPITAUX — CONCIERGERIES
132, rue St-Jacques O., HA. 1841
Chambre 318

AVOCATS

BERTRAND, GUERIN,
GODDRAULT & GARNEAU
AVOCATS ET PROCUREURS
Imm. 1st. Exch., 218 ouest, rue St-Jacques
Ernest Bertrand, O.R.
Substitut Senior du Procureur Général
C.-E. Guérin, O.R. M. Goddault, O.R.
Antonio Garneau, L.L.L. H. N. Garneau

Aldéric Blain, L.L., L. M.A.L.

Roger Pinard, L.L.L.
Blain & Pinard
AVOCATS
Imm. Duluth, chambre 22 LAn. 4469
84, rue Notre-Dame ouest - Montréal

Jacques Cartier, L.L., L.

Jean-Victor Cartier, L.L., L.
L.-J. Barcelo, L.L., L.
J.-Eugène Rivard, L.L., L.

Cartier, Barcelo & Rivard

Chambre 920, "Tramways Bldg"
159 ouest, rue Craig - Montréal

MAURICE DUPRE, L.L., C.R., M.P.

Solliciteur Général
AVOCAT ET PROCUREUR
Dupré, Gagnon & Meighan
Imm. 1st. Exch., 218 ouest, rue St-Jacques
111, Côte de la Montagne
Téléphones: 2-0212 et 2-0213
QUEBEC

SAINT-GERMAIN & SAINT-GERMAIN

AVOCATS
Tél. Harb. 9116-9117 - 10 St-Jacques E.
P. St-Germain, L.L., L.C.B.
Jean St-Germain, L.L.B.

Anstole Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R.

Vanier & Vanier
AVOCATS
57 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. Harbour 2841

BREVETS D'INVENTION

INVENTIONS

Préparez-vous de déposer votre demande de brevet. Nous vous aidons à la rédaction, à la recherche de l'inventeur, à la forme de l'invention, à la rédaction de la description, à la rédaction de la revendication, à la rédaction de la notice, à la rédaction de la notice de brevet. BUREAU TECHNIQUE ALBERT FOURNIER
934 Est, rue St-Catherine, Montréal

INVENTIONS

Préparez-vous de déposer votre demande de brevet. Nous vous aidons à la rédaction, à la recherche de l'inventeur, à la forme de l'invention, à la rédaction de la description, à la rédaction de la revendication, à la rédaction de la notice, à la rédaction de la notice de brevet. BUREAU TECHNIQUE ALBERT FOURNIER
934 Est, rue St-Catherine, Montréal

COMPTABLES

P.-A. Gagnon
Comptable Agréé
Chartered Accountant
Immeuble des Tramways
159 ouest, rue Craig
Téléphone: HARBOR 5996

Bureau: CHERRIER 3345

H.-E. BOURASSA, LIMITEE

Atelier de mécanique générale
SPECIALITE: Rectification des cylindres et mise à point de tous moteurs à gazoline.
2577, rue Notre-Dame Est - Montréal

COMPTABLES

Larue & Trudel
COMPTABLES CHARGES
CHARTERED ACCOUNTANTS
Québec
J. Arthur LaRue, C.A. Eugène Trudel, C.A.
J. Wilfrid Bouché, C.A. Maurice Charrier, C.A.
A. Emile Beauvais, C.A. David Robillard, C.A.
Maurice Bouchard, C.A. Jean-Paul Gauthier, C.A.
Jacques LaRue, C.A.

LARUE TRUDEL & PICHEN
Syndics et Liquidateurs
Téléphone: Harbour 3058
Québec
Edif. Banque Canadienne 721, Edif. Assurance
Nationale de toutes sortes
71, rue St-Pierre 278, St-Jacques O.

COMBUSTIBLES

ANGLO-AMERICAN COAL CORPORATION

Tous les charbons anthracites et bitumineux
Callois — Écossais — Américain
Coke LaSalle — Huile à chauffage
Livraison dans toute la ville.
Tél. BELAIR 4816 — 4338, St-Denis

ENCADREURS

Morency Frères, limitée
458, Ste-Catherine E. HAR. 6891
Encadrement — Dorure — Matériel
d'artistes.
Choix d'œuvres canadiennes, tableaux, saut-fortes, gravures sur bois, etc.

EVENISTES-REMBOURREURS

Louis Pistono & Cie

EVENISTES-REMBOURREURS
Atelier artistique d'ameublements et d'ébénisterie d'art. Meubles de styles.
Fabrication de meubles de tous genres sur commande, ainsi que réparations de toutes sortes.
4240 RUE ST-DENIS MONTREAL
Tél. BELAIR 0738

REMBOURREUR — MATELASSIER

Maison Boyer
SPECIALITES: Meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Surtout gratuits sur demande.
5043-47 ST-DENIS: MONTREAL
Tél. BE. 8328

PHARMACIES

Assortiment — Qualité — Service
Réels Prix Réduits.

PHARMACIES

WILBROD PAQUIN
4500 Papineau 1200 Mont-Royal
Coin Mont-Royal
AMHST 2123 CHERRIER 2193

TENTURES

F. Cerceau
Dom. Sq. Bldg - Mezz Floor - Montréal
TENTURES - RIDEAUX
Décoration de votre intérieur en harmonie avec les préférences de votre goût. Originalité, distinction, prix modérés.
ESTIME SUR DEMANDE L.A. 0601

RELIURE

435, Lagacetière Est LAn. 1424
RELIURE FRANCAISE
RELIURE D'ART
SPECIALITE: Reliure de bibliothèque
Tranche dorée.
Cuir et papiers français
DEMANDEZ NOTRE TARIF.

UNDERWOOD
DERNIER STYLE
RECONSTRUCT
10 pcs, 12 pcs ou 14 pcs
\$79.00 à \$100.00
mensuellement.
Garantie 3 ans.
Sans engagement
de votre part pour
information ou démonstration.
MAILLE CE COUPON

N. MARTINEAU & FILS,
1081 Bleury, Montréal
Nom
Adresse

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBOR 1241)



NARCISSE DUCHARME, PRÉSIDENT

L'Institut Bruchési

Une assemblée du Bureau de direction de l'Institut Bruchési a eu lieu hier à 5 h. de l'après-midi au bureau du président.

La question principale qui y a été débattue a été celle de l'organisation et de la mise en état des camps où 500 à 600 enfants doivent passer deux mois pendant la belle saison.

Un autre point de grande importance qui a été discuté a été celui de la subvention de la Cité de

Montréal. Le Comité de construction de l'Institut Bruchési s'attend de jour en jour à une décision favorable de la part des administrateurs municipaux, ou tout au moins à une solution quelconque lui permettant de commencer la construction du sanatorium dans un avenir assez rapproché, car le besoin de cet établissement se fait de plus en plus sentir.
On a également procédé à l'exécution de différentes affaires de routine.



LETTE DE FADETTE

Nous parlons de l'imagination et il y eut vive discussion entre celles qui redoutent ses excès et celles qui proclament ses avantages.

J'étais de l'avis de ces dernières.

Imaginer, c'est créer en soi l'image de son idéal, rêver qu'il est possible, combiner les moyens de le réaliser. Sans ce pouvoir d'imaginer, de créer en soi la vision de ce qui pourrait être, il n'y aurait dans nos vies ni évolution ni progrès.

L'art, la musique, la littérature, c'est la matérialisation des rêves des peintres, des sculpteurs, des musiciens et des écrivains; le rêve est l'âme du génie.

Mais il faut s'entendre: il y a rêveur et rêveur: le rêveur, homme d'action, qui tend à réaliser son rêve, ne ressemble en rien au rêveur paresseux qui végète, satisfait ou désespéré, au milieu de ses chimères!

Le réalisateur aime la vie, la veut de plus en plus féconde et belle, et il lui apporte son activité et son talent afin de contribuer à l'embellir. L'autre gaspille ses jours et ses facultés dans un sentimentalisme futile: il est lâche, il redoute la lutte et il s'absorbe dans le dédain des réalités et le regret de ce qui ne peut exister dans ce monde si réel!

En attendant d'être de purs esprits, il faut le voir tel qu'il est et y vivre, avec et comme les humains ordinaires dont nous sommes.

Sur cette terre, il nous faut manger, boire, dormir, travailler, vivre enfin: et les autres aussi!

Nos idées, nos rêves doivent nous porter à mieux vivre et y aider les autres.

Nos pensées, et je dirais presque, nos rêves, sont donc propriété commune, et leur laisser une vague forme de fantôme, c'est nous dépourvoir d'une force et la voler aux autres.

Est-ce à dire qu'il faut communiquer ses pensées à tout venant? Certainement non! Laissez plutôt parler les autres, emmagasinez de l'expérience, que vos idées mûrissent et deviennent des projets, un programme de vie.

La tragédie de tant de vies de femmes, c'est que, précipitées des illusions de la jeunesse aveugle dans les dures réalités, elles ne peuvent que constater l'anéantissement de leur rêve, sans voir et comme il était faux, et la possibilité de se bâtir une vie heureuse avec ce qui est et tout le bien qui leur est donné.

Leur mari a des défauts? D'accord, mais, outre qu'elles en ont aussi, il a des qualités.

Le monde est trompeur?

Cela importe peu si on ne croit pas ses mensonges.

La vie a des difficultés insoupçonnées?

Il y a un certain plaisir à les vaincre, à faire son propre bonheur en en réunissant les éléments épars, en les groupant, en éloignant les dangers qui menacent notre sécurité.

Votre rêve ne valait rien! Il faut en créer un autre qui soit compatible avec votre vie...

A quoi sert de vous lamenter, de dénigrer les hommes, de gaspiller votre vie dans la tristesse?

Vous avez rêvé l'impossible. Reprenez pied dans la vie réelle et pour l'affronter remettez-vous à rêver. Observez, devinez avec plus de finesse les autres et, surtout, vous-mêmes. Vous vous verrez, ouvrière maladroite, en train de gâcher votre existence et le bonheur de votre famille... vous apercevrez les signaux du rêve, vous indiquant quelle route prendre pour établir plus d'entente et créer de l'harmonie dans votre entourage. Vous dresserez vos plans et, bravement, avec confiance, vous vous mettrez à l'œuvre avec la certitude qu'en essayant de réaliser votre idéal, un grand bien sortira de vos efforts. Le bonheur parfait? Il n'existe pas, mais vous aurez la joie profonde d'être, à votre place, ce que vous devez être!

Que cette idée domine votre vie, la gouverne, et tous ceux qui dépendent de vous se modifieront en beauté.

En remplissant chaque jour, intégralement, le devoir immédiat, ne perdez jamais de vue votre but. Chaque effort, si pénible parfois, et qui semble valoir si peu, est un petit bout du chemin qui vous conduit à cet idéal raisonnable et possible que votre imagination vous a permis d'entrevoir.

Quand, avec son ciseau, le sculpteur attaque le bloc de marbre, il porte son rêve en lui, il sait que ce sera long et dur avant qu'il prenne la forme de beauté de son inspiration.

Il ne se décourage pas, il ne cesse de voir en lui la statue sortie de la matière informe qui lui donnera la gloire et, sans répit, heureux du progrès quotidien, il travaille sans relâche.

FADETTE

A l'Ecole Normale Jacques-Cartier

SECTION DES FILLES

La réunion des anciennes élèves de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, C.N.D., Montréal, aura lieu le samedi, 16 mai, à 2 h. de l'après-midi (heure avancée). Toutes les anciennes élèves y sont cordialement invitées et en même temps priées de transmettre la présente invitation à toutes celles qu'elle peut intéresser.

La retraite fermée annuelle pour les anciennes élèves de l'école, les institutrices et autres jeunes filles qui désirent la suivre se fera du

26 au 30 août prochain et sera présidée par un révérend Père Jésuite.

Conventum à Vaudreuil

L'Amicale Marie-Anne du Convent de Vaudreuil aura sa deuxième réunion plénière, jeudi, le 28 mai prochain. Toutes les anciennes élèves sont cordialement invitées à ce rendez-vous familial. Réception à 2 heures précises (heure solaire).

Venez, chères anciennes, accordez-nous quelques heures de votre présence et de votre sympathie. Les maîtresses si heureuses de vous y accueillir. Adressez votre réponse dès maintenant, à Soeur Supérieure.

Collation de diplômes à Ste-Justine

38 gardes-malades de cet hôpital reçoivent le diplôme et la médaille — Nombreuse assistance — Le Dr S. Boucher président

Hier après-midi eut lieu, à l'hôpital Sainte-Justine, la collation de diplôme à trente-huit gardes-malades, dont cinq religieuses de l'institution. Un joli programme musical a été exécuté par le chœur des élèves infirmières et l'une des diplômées, Mlle Y. Beauchamp, a lu l'adresse de bienvenue. M. le Dr J.-C. Bernard, surintendant du bureau médical, a proclamé les noms des nouvelles diplômées et le Dr H. Baril, dans une allocution substantielle, leur donna de sages conseils, après quoi les nouvelles gardes prêtèrent le serment professionnel. Le Dr Séraphin Boucher, du conseil d'hygiène de la ville, dit ensuite quelques mots, rappelant ses souvenirs des premiers temps de l'hôpital, puis la fête se termina par le chant de l'hymne national: O Canada.

LE DR BARIL

Le Dr H. Baril offre aux nouvelles diplômées ses félicitations au nom du bureau médical: il remercie le Dr Boucher d'avoir accepté la présidence à cette séance, il a aussi des paroles de gratitude envers la Rév. Soeur Polyxène, des Filles de la Sagesse, supérieure de l'hôpital, et à l'égard des médecins qui ont guidé les études des élèves.

Il conseille ensuite aux nouvelles gardes la prudence et la réflexion: Prenez le temps de réfléchir, dit-il, car la vie contemporaine est une bataille ardue et continue. Si l'enseignement hospitalier prépare à la vie active, il est trop répandu pour constituer un degré de supériorité. La garde-malade, aussitôt sortie de l'hôpital, s'aperçoit des lacunes de son instruction et de son éducation; elle s'aperçoit qu'elle a seulement appris à apprendre. Pour combler ces lacunes et compléter son instruction, elle doit puiser à des sources d'enseignement pratique, suivre les cours de l'Ecole d'hygiène appliquée de l'Université de Montréal, puis lire des livres et des revues.

Quand l'infirmière sera lancée dans la vie active, il ne faut pas que chaque malade ne soit pour elle qu'un numéro et un cas, mais un être humain à soulager. Qu'elle sache trouver des paroles qui adoucissent leur peine, les réchaufferont, et aideront à les ranimer. Elle tallera ainsi de la bonne besogne au médecin en lui préparant un terrain favorable.

LE DR BOUCHER

Le Dr S. Boucher, du conseil d'hygiène de la ville, rappelle les temps très durs de la fondation de l'hôpital Sainte-Justine, et dit quel l'admiration il avait pour le dévouement merveilleux des Filles de la Sagesse, qu'on était obligé de loger alors comme on le pouvait.

Pour être à la mode

"La nécessité d'allonger mes vieilles jupes courtes à la ligne décriée par la mode constituait pour moi tout un problème jusqu'au moment où je conçus le plan que voici: j'abaissai les jupes et comme la partie qui avait été repliée par en-dessous était plus foncée que le reste, je teignais de nouveau la robe entière, après avoir blanchi les tissus, en suivant les indications contenues dans le paquet de Teintures Diamond.

Je me servis, naturellement, des Teintures Diamond pour cette opération. J'ai teint plusieurs objets avec ces couleurs merveilleuses. Elles m'ont épargné plusieurs dollars et n'ont jamais manqué de me donner des résultats parfaits: teintes douces, égales, durables et se lavant bien. Mes amies croient que mes choses sont neuves quand je les ai teintes ou nuancées avec les Teintures Diamond. Ces teintures donnent, en effet, des couleurs magnifiques.

Mme G. C., Lévis, Québec.

dans les greniers; elles s'y conformaient volontiers, sans une plainte.

Quand il considère maintenant l'extension que l'hôpital a prise, dit le Dr Boucher, il en est orgueilleux pour la ville de Montréal.

S'adressant ensuite aux gardes, il leur fait remarquer l'extrême importance du serment solennel qu'elles viennent de prêter; après leur avoir donné quelques directives pour leur carrière, il termine en leur souhaitant bon succès.

DANS L'ASSISTANCE

Parmi la nombreuse assistance à cette fête, mentionnons, les Drs S. Boucher, H. Baril, J.-C. Bernard, J.-E. Saint-Onge, J.-P. Joly, G. Lapierre, le R. F. Gérard, F.C. M. l'abbé Paul Bergeron, Mmes L. de G. Beauchamp, H. D'Artois, la Rév. Soeur Polyxène, supérieure de l'hôpital, Mlle Rolland, Mmes E.-P. Benoit, Jos. Beaudry, T. Bruneau, J.-P.-A. Gagnon et R.-T. Leclerc.

LES NOUVELLES DIPLOMÉES

Les RR. SS. Alfred de l'Enfant-Jésus, Joseph-Alphonse, Emile du Calvaire, Angèle du Sauveur, Rose du Saint-Sacrement; Mmes Marielle Benoit, Laurette Le Beau, F. René de Cotrel, Laura Bissonnette, Yvonne-G. Beauchamp, Angéline Bouchard, Léonie-Cécile Ledoux, Berthe Pineau, Isabelle La Haye, Madeleine Gagnon, Charlotte Racicot, Valérie Trotter, Emérentienne Demers, Gertrude Morin, Françoise Pilon, Rolande Ménard, Yvonne Bélanger, Cécile Bergeron, Alice Brasseur, Cécile Lamoureux, Claire Sauvageau, Marguerite Rodrigue, Bernadette Lavallée, Germaine Landry, Thérèse Coron, Madeleine Benoit, Cécile Barrette, Simonne Huneault, Thérèse Bergeron, Paula Vallée, Alice Marceau, Laurence Perreault et Alma Roy.

Réunions d'amicales

AUX ANCIENNES DE SAINT-POLYCARPE

Les anciennes du pensionnat de Saint-Polycarpe sont priées de se rendre nombreuses à leur Alma Mater le 31 mai prochain, à 1 h. 30, heure solaire.

Le but de cette réunion intime est de fonder une amicale, laquelle fera partie de la Fédération des Couvents catholiques de la province de Québec.

Les anciennes élèves que n'aurait pu atteindre une invitation spéciale d'ici au 15 mai doivent se compter pour invitées par ce communiqué, et toutes celles qui souhaitent participer à cette réunion sont priées d'envoyer une réponse avant le 20 mai.

AMICALE DU REVOIR

La réunion annuelle de l'Amicale Notre-Dame du Revoir aura lieu le dimanche, 17 mai, à 2 h. 30 p.m., dans la salle de l'Académie N.-D. des Sept-Douleurs, Verdun. Il y aura réception, bénédiction du Saint-Sacrement et goûter.

Toutes les anciennes élèves sont priées d'y prendre part et devront considérer cette invitation comme personnelle.

Réunion de l'Ass. Jeanne-Mance

La réunion mensuelle de l'Association Jeanne-Mance aura lieu demain, 13 mai, à 7 h. 30 p.m. à l'Hôtel-Dieu. Le Dr P.-P. Gauthier en sera le conférencier. Tous les membres sont cordialement invités. (Communiqué)

Retraite fermée

Le 22 mai au soir s'ouvriront, au Mont-Sainte-Anne, les exercices d'une retraite fermée pour jeunes filles, sous la direction d'un Père Jésuite.

Les retraitantes sont priées de se présenter en costume modeste et d'apporter leur nécessaire de toilette et un voile blanc pour les exercices de la chapelle.

Prière de s'adresser à la directrice des retraites, Mont-Sainte-Anne, Lachine, P.Q. (Comm.)

MAUX

et douleurs
soulagés
rapidement



L'Aspirine soulagera vos souffrances de façon inoffensive et rapide. Avez un comprimé dans un peu d'eau. La douleur n'est plus!

Il est aussi facile de se débarrasser de la douleur causée par une dent, d'un mal de tête provenant de l'importance de la cause... La douleur musculaire due au rhumatisme, au lumbago, aux refroidissements, aux tensions se surmonte aussi facilement. Ces maux inexplicables des femmes s'apaisent aussi en un instant.

Le moyen moderne de soulager la douleur est l'Aspirine. C'est le moyen qui agit, que les médecins approuvent. Ils savent que l'Aspirine authentique est sûre, ne peut causer de tort. Elle ne déprime pas le cœur. La boîte et les comprimés portent toujours la croix Bayer.

Les Notre-Dame

LEUR DEUXIÈME FÊTE ANNUELLE A LIEU A LA MAISON MÈRE DE LA CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME

Plusieurs centaines d'anciennes élèves se réunissent le samedi, 9 mai, à la maison-mère de la Congrégation de Notre-Dame, rue Sherbrooke ouest, pour une journée de souvenir. "Mes pensées vont à vous et mon cœur aime toujours autrui". Cette pensée placée en épigraphe au programme résume les sentiments des anciennes qui se sont rendues nombreuses, non plus cette fois à l'Alma Mater, mais à l'appel, comme on le voit bien dit, de leur "Grand-Mère". Des déléguées de presque toutes les amicales de la Congrégation étaient présentes, même des très éloignées. Dans la matinée, à 9 heures, grand-messe. Officiant, M. l'abbé J.-A. Choquette, aumônier de l'Institut Pédiagogique, mon M. J.-N. Carré, P.S.S., vicaire à Saint-Jacques. Chant grégorien, par la chorale du Collège Marguerite-Bourgeoys. 10 heures 30. Petit déjeuner. "A la mode de nos Mères".

11 heures, séance d'études, où les directrices, présidentes et membres d'amicales eurent l'avantage d'entendre la Révérende Mère Marie Gerin-Lajoie, supérieure de l'Institut Notre-Dame du Bon-Conseil, et ancienne de la Congrégation, suggérer d'admirables initiatives à entreprendre. Elle parla de l'apostolat que l'œuvre des amicales est appelée à accomplir dans tous les milieux, et conseilla comme moyen pratique la fondation de cercles d'études appelés à devenir l'âme de l'amicale.

Mme J.-W. Dutilleul, directrice représentative pour Montréal des Associations Pédiagogiques des Anciennes élèves des couvents du Canada, adressa aussi quelques mots, elle qui est "une" des "cœurs" de la "bonne" des couvents de ce district. Avec ses félicitations à la Congrégation pour l'organisation de ses Notre-Dame.

Après un moment de repos, l'après-midi fut consacré à la réception de l'œuvre de la Congrégation de Notre-Dame, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Vierge, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Croix, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Miséricorde, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Pitié, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Charité, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Paix, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Justice, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Vérité, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Beauté, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Pureté, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Sagesse, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Force, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Grâce, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Gloire, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Vie, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Mort, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Résurrection, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Vie éternelle, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Vieillesse, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Jeunesse, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Famille, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Société, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Nation, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Race, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Langue, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Culture, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Science, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Religion, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Foi, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de l'Espérance, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Charité, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Paix, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Justice, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Vérité, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Beauté, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Pureté, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Sagesse, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Force, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Grâce, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Gloire, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Vie, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Mort, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Résurrection, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Vie éternelle, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Vieillesse, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Jeunesse, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Famille, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Société, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Nation, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Race, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Langue, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Culture, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Science, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Religion, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Foi, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de l'Espérance, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Charité, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Paix, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Justice, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Vérité, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Beauté, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Pureté, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Sagesse, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Force, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Grâce, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Gloire, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Vie, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Mort, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Résurrection, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Vie éternelle, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Vieillesse, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Jeunesse, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Famille, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Société, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Nation, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Race, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Langue, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Culture, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Science, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Religion, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Foi, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de l'Espérance, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Charité, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Paix, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Justice, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Vérité, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Beauté, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Pureté, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Sagesse, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Force, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Grâce, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Gloire, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Vie, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Mort, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Résurrection, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Vie éternelle, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Vieillesse, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Jeunesse, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Famille, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Société, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Nation, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Race, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Langue, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Culture, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Science, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Religion, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Foi, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de l'Espérance, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Charité, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Paix, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Justice, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Vérité, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Beauté, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Pureté, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Sagesse, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Force, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Grâce, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Gloire, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Vie, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Mort, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Résurrection, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Vie éternelle, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Vieillesse, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Jeunesse, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Famille, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Société, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Nation, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Race, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Langue, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Culture, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Science, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Religion, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Foi, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de l'Espérance, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Charité, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Paix, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Justice, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Vérité, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Beauté, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Pureté, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Sagesse, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Force, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Grâce, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Gloire, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Vie, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Mort, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Résurrection, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Vie éternelle, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Vieillesse, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Jeunesse, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Famille, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Société, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Nation, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Race, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Langue, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Culture, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Science, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Religion, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Foi, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de l'Espérance, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Charité, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Paix, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Justice, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Vérité, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Beauté, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Pureté, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Sagesse, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Force, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Grâce, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Gloire, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Vie, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Mort, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Résurrection, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Vie éternelle, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Vieillesse, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Jeunesse, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Famille, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Société, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Nation, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Race, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Langue, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Culture, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Science, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Religion, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Foi, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de l'Espérance, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Charité, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Paix, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Justice, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Vérité, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Beauté, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Pureté, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Sagesse, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Force, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Grâce, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Gloire, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Vie, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Mort, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Résurrection, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Vie éternelle, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Vieillesse, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Jeunesse, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Famille, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Société, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Nation, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Race, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Langue, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Culture, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Science, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Religion, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Foi, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de l'Espérance, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Charité, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Paix, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Justice, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Vérité, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Beauté, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Pureté, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Sagesse, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Force, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Grâce, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Gloire, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Vie, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Mort, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Résurrection, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Vie éternelle, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Vieillesse, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Jeunesse, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Famille, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Société, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Nation, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Race, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Langue, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Culture, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Science, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Religion, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Foi, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de l'Espérance, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Charité, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Paix, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Justice, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Vérité, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Beauté, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Pureté, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Sagesse, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Force, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Grâce, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Gloire, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Vie, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Mort, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Résurrection, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Vie éternelle, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Vieillesse, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Jeunesse, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Famille, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Société, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Nation, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Race, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Langue, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Culture, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Science, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Religion, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Foi, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de l'Espérance, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Charité, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Paix, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Justice, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Vérité, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Beauté, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Pureté, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Sagesse, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Force, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Grâce, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Gloire, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Vie, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Mort, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Résurrection, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Vie éternelle, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Vieillesse, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Jeunesse, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Famille, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Société, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Nation, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Race, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Langue, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Culture, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Science, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Religion, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Foi, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de l'Espérance, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Charité, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Paix, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Justice, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Vérité, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Beauté, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Pureté, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Sagesse, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Force, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Grâce, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Gloire, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Vie, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Mort, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Résurrection, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Vie éternelle, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Vieillesse, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Jeunesse, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Famille, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Société, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Nation, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Race, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Langue, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Culture, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Science, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Religion, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Foi, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de l'Espérance, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Charité, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Paix, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Justice, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Vérité, de la part de la Congrégation de Notre-Dame de la Beauté, de la part de la Congrég

COMMERCE ET FINANCE

LES NOUVELLES EN RACCOURCI

Le blé

Les marchés du blé ont été plutôt fermes hier malgré que les ventes pour l'exportation aient été faibles en Amérique du Nord. On estime que les ventes de la semaine dernière dans le monde à 19 1-2 millions de boisseaux, soit le plus grand volume hebdomadaire depuis juin 1929. Sur ce total l'Amérique du Nord compte pour un peu moins de 10 millions de boisseaux.

L'émission de conversion

D'après le ton de l'allocation du premier ministre Bennett à la radio hier soir, le public canadien paraît faire bon accueil à l'émission de conversion. En fait, dans les circonstances actuelles, après le long mouvement de déflation que nous venons de traverser et alors que le taux d'intérêt baisse continuellement pour toutes les valeurs non spéculatives, les conditions de l'emprunt canadien sont avantageuses et nul doute que la plupart des porteurs des émissions antérieures profiteront de l'occasion qui leur est donnée de placer sans frais leurs fonds pour une nouvelle période de 15 à 25 ans.

L'argent à 1%

Fait qui inquiète plusieurs porteurs des émissions canadiennes qui viendront à maturité d'ici 2 ou 3 ans à convertir leurs placements suivant les conditions du nouvel emprunt c'est que les prêts à demande à New-York, hier, ont été renouvelés à 1% après avoir été depuis plusieurs mois à 1 1/2% seulement. Cela prouve bien qu'il y a des millions de dollars sans emploi et que les capitalistes doivent se contenter d'un rendement qu'on aurait trouvé insignifiant il y a 2 ans. Les conditions sont changées et il faut savoir le reconnaître.

La navigation intérieure

Le fait que nos ventes de blé à l'étranger se font beaucoup plus facilement et surtout en volume plus considérable que l'an dernier, le fait aussi que la navigation intérieure s'est ouverte deux semaines plus tôt que de coutume nous laissent entrevoir un avenir d'augmentation de l'activité entre la tête des grands lacs, Montréal et les ports de l'étranger. Une statistique publiée hier par Ottawa souligne bien toute l'importance de cette augmentation. D'après les statistiques sur l'activité dans les canaux du régime du Saint-Laurent, le volume du fret transporté par ces canaux en avril a atteint le chiffre de 1,782,397 tonnes, comparativement à 706,097 pendant le mois correspondant de 1930. Cette augmentation est en grande partie due au blé puisque dans le seul canal du Sault-Sainte-Marie il est passé cette année 15,108,000 boisseaux de blé, comparativement à 738,000 boisseaux en avril 1930. Il y a aussi eu augmentation dans le cas de la farine et du minerai tandis qu'il y a eu diminution pour la houille.

Paramount Publix

La direction de Paramount - Publix, la compagnie qui a repris, malgré l'opposition d'un groupe d'actionnaires, le contrôle de Famous Players Canadian Corporation, vient de réduire le dividende de \$1 à 62 1/2 sous par trimestre, soit de 84 annuellement à \$2.50.

Hiram-Walker

Hiram-Walker Gooderham and Worts, Ltd., vient de baisser son dividende annuel de \$1. à 50 sous.

Les banques

Le rapport des banques canadiennes pour le mois de mars indique une augmentation substantielle des dépôts, tant à demande qu'à préavis et une diminution des prêts courants et des prêts à vue.

De Forest-Crosley

De Forest-Crosley, dont le nom sera changé en celui de Consolidated Industries Limited, a augmenté ses ventes de 25% au cours de 1930 malgré la crise et quoique ses produits soient plutôt de la classe des produits de luxe. Les bénéfices par action se sont élevés à \$4.09 comparativement à \$1.61 l'année précédente. C'est un résultat remarquable et qui démontre bien qu'une compagnie dirigée en conséquence, peut parfois, sinon toujours, faire face avantageusement à des conditions défavorables.

DeForest-Crosley, compagnie relativement jeune et qui n'a pris de l'envergure que depuis 2 ou 3 ans, est la plus importante compagnie productrice de radios dans l'Empire. Par ses filiales elle produit aussi des glacières électriques, des horloges électriques, et plusieurs autres produits.

Ses bénéfices nets, après dépréciation, se sont élevés à \$643,679 contre \$239,995 pendant la période de 15 mois précédente. Après soustraction du dividende, il est resté un surplus de \$462,884.

Un dividende supplémentaire de 20 sous a été déclaré, payable le 1er juin.

Depuis un an, l'effort des directeurs a tendu à en faire une organisation complète en elle-même. Consolidated Industries est une compagnie de contrôle qui possède les compagnies productrices de radios, de réfrigérateurs et d'horloges, toutes les organisations différentes, les filiales de ces dernières qui s'occupent de la vente de leurs produits au pays, d'une compagnie qui s'occupe de la vente à l'étranger et d'une compagnie qui financera les ventes à tempérament.

J.-Paul BENOIST, C.P.A.
COMPTABLE PUBLIC LICENCIÉ
SPECIALITES: Vérifications municipales, scolaires, commerciales et industrielles
467, rue St-François-Xavier - Ch. 295
Tél. Marquette 5339

LE MARCHE DES VIVRES

PRIX DE GROS A MONTREAL GRAINS

(Prix au boisseau pour commandes par wagons.)

Blé Northern no 2 73
Blé no 4 65
Orge no 3 42
Orge no 5 40
Avoine no 3 38
Avoine d'alimentation no 1 36
Blé argentin 56

FARINES

(Prix au boisseau. Escompte de 10 sous le baril pour commandes au comptant.)

Première patente \$5.20
Seconde patente \$4.00 à \$4.60
Forte à boulanger \$4.30

(Prix la tonne, sacs compris, moins 25 sous pour commandes au comptant.)

Son \$21.25
Gru rouge \$23.25
Gru blanc 27.25

FOIN

(Prix à la tonne.)

Extra no 2 \$15.00
No 2 14.00
No 3 11.00

BEURRE

(Prix la livre aux détaillants.)

De crémères, en boîtes 22
De crémères, en blocs 23

FROMAGE

Coloré 09

OEUF

(Prix la douzaine aux détaillants.)

Spéciaux 25
Extras 23
Premiers 21
Seconds 19

Ces prix sont pour les oeufs livrés dans des cartons. Les oeufs en vrac se vendent 2 s. de moins la douzaine.

VOLAILLES

(Prix la livre au détaillant pour volailles plumées de la qualité "A". Les prix pour la qualité "B" sont de 4 sous plus bas.)

Poussins choisis 35 à 45
Poulets à rôti 33 à 36
Poules 24 à 31
Dindons 36 à 40
Jeunes canetons 30
Canards à rôti 27
Oisons à rôti 28
Oies 27

POMMES DE TERRE

Nouvelles, le baril \$7.50
Floride no 1 8.00
Floride no 2 6.00

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison G. B. & Canada Trust, 231, rue Notre-Dame ouest, Montréal

Air Reduction	Alkali Chemical	American Can	American & Foreign Power	American Smelting	American Tel. & Tel.	Anacosta	Archison	Atlantic Refining	Auburn	Baldwin Locomotive	Baltimore & Ohio	Bechtel Steel	Canadian Pacific	Chicago Rock Island	Chrysler Motors	Columbia Gas & Electric	Cons. Gas of New York	Continental Can. Co.	Corn Products	Commonwealth Southern	Dupont	Electric Pow. & Light Corp.	Freeport Texas	General Foods Corp.	General Motors	Gillette	General Electric	Int. Tel. & Tel. Co.	Johns Manville	Kennecott Copper	Loews Theatre	Montgomery & Ward	Nash Car Co.	National Biscuit	National Power Light	New York Central	North American	Northern Pacific	New Haven	Packard Motors	Pennsylvania B. R.	Pittsburgh	Public Service of New Jersey	Radio Corporation	Republic Iron & Steel	Sears Roebuck	Simmons Bed	Sinclair Oil	Southern Railway	Standard Brand	Standard Gas & Electric	Standard Oil of New Jersey	Standard Oil of New York	Texas Corp.	Union Pacific	United Aircraft	United Gas Improvement	U. S. Rubber	U. S. Steel	Vanadium	Western Union	Westinghouse	Woolworth
123 1/2	123 1/2	109 1/2	109 1/2	38 3/4	182 1/2	171 1/2	170 1/2	15 1/2	25 1/2	18 1/2	63 1/2	45 1/2	29 1/2	46 1/2	20 1/2	29 1/2	97 1/2	53 1/2	68 1/2	8 1/2	8 1/2	45 1/2	52 1/2	44 1/2	38 1/2	43 1/2	28 1/2	44 1/2	20 1/2	42 1/2	43 1/2	18 1/2	32 1/2	74 1/2	95 1/2	95 1/2	71 1/2	71 1/2	77 1/2	77 1/2	51 1/2	51 1/2	71 1/2	85 1/2	20 1/2	13 1/2	53 1/2	14 1/2	84 1/2	37 1/2	18 1/2	71 1/2	37 1/2	19 1/2	20 1/2	170 1/2	31 1/2	31 1/2	15 1/2	111 1/2	108 1/2	61 1/2	71 1/2

Sur le Curb

LES COURS DE LA MATINEE
Cours fournis par la maison G. B. & Canada Trust, 231, rue Notre-Dame ouest, Montréal

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi
Dom. Tar. & Cha.	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Dist. Seagram	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Imperial Oil	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2
Imperial Tobacco	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Inter. Petroleum	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
W. Gooderham	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2
UTIL. PUBLICS				
Beauharnois P.	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2
Int. Util. B.	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2
MINES				
Abana Mines	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2
Big Missouri	35 1/2	35 1/2	35 1/2	35 1/2
Coast Copper	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2
Montreal Rouyn	01 1/2	01 1/2	01 1/2	01 1/2
Noranda	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2
Premier Gold	50 1/2	50 1/2	50 1/2	50 1/2
Siscoe	50 1/2	50 1/2	50 1/2	50 1/2
Stadacona	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2
Truckee	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2
Wright Harg.	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2
Sherritt Gord.	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2

Cours des grains

A Winnipeg:

Blé, mai 62 1-8; juillet 63 1-8-3-8.
Avoine, mai 28 3-4; juillet 29 1-4.
Orge, mai 31 1-4; juillet 32.
Seigle, mai 34 3-8; juillet 36 1-8.
A Chicago:

Blé, mai 64 3-4; juillet 63.
Avoine, mai 25 3-8; juillet 28 3-8.
Mais, mai 60 1-4; juillet 61 1-4.

Les ventes d'immeubles

COMPILATION D'ERNEST PITT & CIE

Au cours de la journée d'hier, onze ventes ont été enregistrées, formant un montant total de \$4,996.00. Les deux ventes principales ont été transigées, la première dans la cité de Verdun, au montant de \$11,000 pour des immeubles sis avenue Osborne, et ce entre P. Lalonde et J.-G. Ladouceur, la seconde a été effectuée dans la cité de Westmount au montant de \$12,500 entre dame W.-A. Snowdon et al. et A.-S. Solomon, pour des immeubles sis avenue Grovemore.

Voici la liste complète des ventes subdivisées par quartier et par ordre d'importance:

Cité de Verdun. — Ave Osborne, bat. nos 837 et 847. Lot partie no 4679-916, 917, 918. Terrain 29 1-2 x 72 pieds. P. Lalonde à J.-T. Leveseur, \$11,000. J.-H.-R. Messier, notaire, 1931.

Cité de Westmount. — Ave Grovemore, bat. no 600. Lot partie no 218-14, 15. — Dame W.-A. Snowdon et al à A.-S. Solomon, \$12,500. D. Cameron, notaire, 1931.

Ville Lasalle. — Rue Edouard. Bat. nos 7615, 7616. Lot nos 996-522. — A. Avon à A. Vachon, \$6,500. J.-H.-R. Messier, notaire, 1931.

Cité de Verdun. — Ave Beatty, bat. no 583. Lot no 4679-1057 partie 1058. Terrain 33 x 72 pieds. W. Tizard à W.-A.-G. Martin, \$5,000. S.-A. Derome, notaire, 1931.

Notre-Dame-de-Grâce. — Ave Marché. Terrain 50 x 68 pieds. W.-D. Whelan à F. Alcock, \$500. J. Mulcair, notaire, 1931.

Vacants. — Lot no 176-B-55, 56. Terrain 5,700 pieds. Dame W.-G. Brown à D. Farrel, \$3,395. 4640 30 1/2 le pied. R.-W. Gibb, notaire, 1931.

Cité de Verdun. — Ave Egan, bat. no 301. Lot no 4671-11. Terrain 30 x 61 pieds. Dame F.-J. Bragg à G. Woolley, \$1,700. H. Melancon, notaire, 1931.

Ave Godin, vacant, lot nos 4631-23. Terrain 2,548 pieds. W.-D. Whelan à W. D. Hertz, \$1,050. J.-H.-R. Messier, notaire, 1931.

Aves Verdun et Atwater. Vacants, lots nos 3401-656-1, 3401-657-1, 3401-658-1, 3401-659-1. Dame A. Laniel, \$1,000 à E. Laniel. — J.-H.-R. Messier, notaire, 1931.

Ville Mont-Royal. — Ave McEchran. Vacants. Lots nos 633-103, 104. Terrain 40 x 68 pieds. W.-D. Whelan à F. Alcock, \$500. J. Mulcair, notaire, 1931.

Ave McEchran. Vacant, lot no 633-102. Terrain 25 x 68 pieds. W.-D. Whelan à F. Alcock, \$500. J. Mulcair, notaire, 1931.

Y. Park. \$250. J. Mulcair, notaire, 1931.

Ville Montréal-Nord. — Rue Lalonde

Cours des trusts fixes

Canada-América 6
C. Int. Trustee Shares 7
Corporate 5 1/2
North American 5 1/2
N. Y. Bank Trust Shares 7 1/2
United Insurance Trust 10
United N. Y. Bank Trust 12 1/2

Aux Porteurs

D'obligations du Dominion du Canada

Emprunt de Guerre 5%, échéant le 1er octobre 1931
Emprunt de Renouvellement 5 1/2%, échéant le 1er novembre 1932
Emprunt de la Victoire 5 1/2%, échéant le 1er novembre 1933
Emprunt de la Victoire 5 1/2%, échéant le 1er novembre 1934

LA BANQUE DE MONTREAL, à n'importe quelle succursale, est prête à opérer sans frais l'échange de vos obligations ou bons pour les titres de nouvel emprunt du Dominion du Canada.

Des renseignements détaillés seront fournis avec plaisir dans tous nos bureaux.

BANQUE DE MONTREAL

Fondée en 1817

Obligations Dominion du Canada

Echéances 1931-1932-1933-1934

Nous recommandons l'échange, dès maintenant, des échéances ci-dessus pour les nouvelles obligations du Canada à long terme. Nos services sont disponibles à titre gratuit, pour faciliter cette opération.

Ecrivez-nous pour informations concernant les nouveaux titres et la procédure à suivre.

A. S. M. Nichols et Cie Limitée

PLACEMENTS & FINANCE
132 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL
Tél. LANCASTER 3636

Emprunt de Conversion 1931 du Dominion du Canada

Aux détenteurs des OBLIGATIONS DU DOMINION DU CANADA des émissions ci-dessous

Emprunt de Guerre 5% 1er octobre 1931
Emprunt de Renouvellement 5 1/2% 1er novembre 1932
Emprunt de la Victoire 5 1/2% 1er novembre 1933
Emprunt de la Victoire 5 1/2% 1er novembre 1934

Nous recommandons l'échange des obligations, des échéances ci-dessus pour des obligations du nouvel emprunt de conversion 1931 4 1/2% du Dominion du Canada.

Nous vous offrons les services de notre Maison pour pratiquer cet échange. Nous vous fournirons sur demande tous les renseignements et les documents nécessaires.

NESBITT, THOMSON and Company Limited

355, rue Saint-Jacques ouest, MONTREAL
Québec Ottawa Toronto Hamilton London, Ont.
Winnipeg Saskatoon Calgary Victoria Vancouver

Vacant. Lot no 37-528. Dame D. Dowell à dame L. Sibley, \$1.50 et autres considérations. G. Mayrand, notaire, 1931.

A WALL STREET

Liquidation dans les ferroviaires

New-York, 12. — Un mouvement de vente dans les ferroviaires a rendu le marché plus lourd aujourd'hui, quoique les reculs dans les utilités publiques et les industriels fussent modérés. L'activité reste restreinte.

Le rapport du premier trimestre du N. Y. Central accusant un déficit a eu pour effet d'attirer l'attention du monde spéculateur sur les ferroviaires et N. Y. Central a reculé de 4 points à un bas depuis 1923, Missouri Pacific privilégié est tombé de 6 points, Union Pacific, plus de 5, Atchison 4, Rock Island 3, tandis que plusieurs autres du même groupe ont perdu environ 1 point.

American Can a reculé de 2 points tandis que les autres vedettes telles que U. S. Steel, Bethlehem, American Telephone, International Harvester, American Tobacco, Vanadium and Standard Gas ont limité leur perte à 1 point. General Electric et General Motors sont fermes.

L'argent à demande est renouvelé à 1%.

Cours des trusts fixes

Canada 36.89%
Etats-Unis 40.03%
Empire britannique, excluant le Canada 11.19%
Etranger, excluant les E.-Unis 11.89%

Aux Porteurs

D'obligations du Dominion du Canada

Emprunt de Guerre 5%, échéant le 1er octobre 1931
Emprunt de Renouvellement 5 1/2%, échéant le 1er novembre 1932
Emprunt de la Victoire 5 1/2%, échéant le 1er novembre 1933
Emprunt de la Victoire 5 1/2%, échéant le 1er novembre 1934

LA BANQUE DE MONTREAL, à n'importe quelle succursale, est prête à opérer sans frais l'échange de vos obligations ou bons pour les titres de nouvel emprunt du Dominion du Canada.

Des renseignements détaillés seront fournis avec plaisir dans tous nos bureaux.

BANQUE DE MONTREAL

Fondée en 1817

Obligations Dominion du Canada

Echéances 1931-1932-1933-1934

Nous recommandons l'échange, dès maintenant, des échéances ci-dessus pour les nouvelles obligations du Canada à long terme. Nos services sont disponibles à titre gratuit, pour faciliter cette opération.

Ecrivez-nous pour informations concernant les nouveaux titres et la procédure à suivre.

A. S. M. Nichols et Cie Limitée

PLACEMENTS & FINANCE
132 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL
Tél. LANCASTER 3636

Emprunt de Conversion 1931 du Dominion du Canada

Aux détenteurs des OBLIGATIONS DU DOMINION DU CANADA des émissions ci-dessous

Emprunt de Guerre 5% 1er octobre 1931
Emprunt de Renouvellement 5 1/2% 1er novembre 1932
Emprunt de la Victoire 5 1/2% 1er novembre 1933
Emprunt de la Victoire 5 1/2% 1er novembre 1934

Nous recommandons l'échange des obligations, des échéances ci-dessus pour des obligations du nouvel emprunt de conversion 1931 4 1/2% du Dominion du Canada.

Nous vous offrons les services de notre Maison pour pratiquer cet échange. Nous vous fournirons sur demande tous les renseignements et les documents nécessaires.

NESBITT, THOMSON and Company Limited

355, rue Saint-Jacques ouest, MONTREAL
Québec Ottawa Toronto Hamilton London, Ont.
Winnipeg Saskatoon Calgary Victoria Vancouver

G. B. & Canada Trust

Dans le rapport annuel que la Great Britain & Canada Investment Corporation trust international contrôle par du capital canadien, anglais et américain — fait tenir à ses actionnaires ce jour-ci, on constate que les recettes ont couvert le dividende privilégié et qu'il reste un surplus substantiel.

Le revenu des placements est à \$512,701 contre \$447,391 qu'il était; le revenu provenant des dividendes est à \$54,791 contre \$17,843, le revenu provenant des intérêts à \$188,567. Le revenu total est ainsi moins élevé qu'il était à \$357,113 contre \$654,862, soit une réduction de \$297,749. Les déductions pour les dépenses, l'intérêt et les taxes se totalisent à \$338,817 contre \$338,998, ce qui laisse des recettes nettes de \$23,297 pouvant être réparties sur les actions privilégiées. Après paiement des dividendes privilégiés de \$200,000 un montant de \$23,297 a été reporté au surplus. Le surplus est donc maintenant de \$139,201 contre \$115,804 qu'il était.

Dans son rapport aux actionnaires, le vice-président, F.-A. Thompson, de la part des directeurs, fait remarquer que l'administration au cours de l'année a cru préférable de disposer d'une partie des valeurs en portefeuille, quand bien même cela a entraîné quelques pertes et on a placé les fonds ailleurs. Par suite de cette politique on note des changements importants au bilan. Les titres de placement sont à \$1,098,569 contre \$1,742,182 tandis que les prêts à vue ont éché de \$800,000 à \$150,000. Passant en revue les opérations de la compagnie, les directeurs déclarent:

L'actif de votre corporation comprend les espèces en mains, les prêts à vue — garantis — et les valeurs de placements consistant en obligations, actions privilégiées et ordinaires des principales utilités publiques et corporations industrielles. Au 31 de mars 1931 la répartition entre ces différentes catégories était comme suit:

Obligations 13.10%
Actions privilégiées 23.62%
Stocks bancaires 2.90%
Actions ordinaires 58.35%
Argent et prêts à vue 1.53%

La distribution géographique de vos placements à la même date était comme suit:

Canada 36.89%
Etats-Unis 40.03%
Empire britannique, excluant le Canada 11.19%
Etranger, excluant les E.-Unis 11.89%

Au cours de l'année vos directeurs ont cru avantageux de faire certains changements au portefeuille, quand bien même cela entraînait des pertes. Les placements évidemment ont perdu de la valeur comme tous les autres titres sur le marché.

Aux Porteurs

D'obligations du Dominion du Canada

Emprunt de Guerre 5%, échéant le 1er octobre 1931
Emprunt de Renouvellement 5 1/2%, échéant le 1er novembre 1932
Emprunt de la Victoire 5 1/2%, échéant le 1er novembre 1933
Emprunt de la Victoire 5 1/2%, échéant le 1er novembre 1934

LA BANQUE DE MONTREAL, à n'importe quelle succursale, est prête à opérer sans frais l'échange de vos obligations ou bons pour les titres de nouvel emprunt du Dominion du Canada.

Des renseignements détaillés seront fournis avec plaisir dans tous nos bureaux.

LA VIE SPORTIVE

A mon avis...

Don George, l'ancien champion du monde des poids lourds à la lutte libre, a fait ses débuts à Montréal hier soir contre le fameux Irlandais, Pat McGill, et le vainqueur de sonnerie a réussi à prendre deux chutes sur son rival après avoir été solé au tapis dans le premier engagement.

Les fervents du sport de la lutte attendaient avec impatience la venue de l'ancien champion. Beaucoup de bien avait été dit de celui qui a vaincu le maître du coup de poing et ceux qui ont assisté à la séance des promoteurs Ripeol et Létourneau, à l'Arena Mont-Royal, hier soir, ont pu se rendre compte que George n'avait pas une réputation surfaite mais qu'il avait en effet le double de toutes les qualités requises pour faire un champion. Don n'est pas un lutteur brutal mais est un athlète doué d'une force peu ordinaire et qui connaît toutes les prises du genre libre. Contre McGill, hier soir, l'ancien champion n'a pu faire valoir toutes ses qualités car le style de l'Irlandais ne convient aucunement à George et comme il est probable qu'il sera opposé à Deglane, les amateurs pourront le juger à sa juste valeur.

McGill a démontré une fois de plus hier soir qu'il se soucie peu des règles de la lutte et que tous les moyens sont bons pour lui. En maintes occasions l'arbitre dut ordonner à l'Irlandais de cesser ses agissements déloyaux, mais les conseils de Tremblay étaient vite oubliés et de nouveau le fils de la verte Erin portait des coups démesurés. A un certain moment les deux lutteurs roulèrent en bas de l'arène et le combat se continua sur le parquet jusqu'à ce que l'arbitre ait fait entendre raison à McGill. L'Irlandais réussit à prendre la première chute en vingt-deux minutes et vingt secondes tandis que l'ancien champion rival les épaules le son rival au tapis dans les deux autres engagements en neuf minutes et quarante secondes puis en dix-huit minutes et cinquante secondes. La semi-finale entre Lee Wykoff et Sailor Arnold fut très intéressante et cadrait bien avec la finale. Arnold est un lutteur très robuste mais son manque de condition fut cause de sa défaite aux mains du Russe, qui obtint une chute en vingt-neuf minutes et vingt secondes.

Raoul Simon a lutté pour la première fois à Montréal hier soir dans un match limité à trente minutes, contre Axel Anderson et le colosse français a créé une excellente impression. Quoiqu'un peu nerveux, Simon a démontré qu'il possède toute l'étoffe voulue pour atteindre le sommet de l'échelle et la plupart des amateurs présents à la séance d'hier ont déclaré que Simon avait fait meilleure figure que son compatriote Deglane lors des débuts de ce dernier en notre ville. Simon est doué d'une force extraordinaire et Anderson a pu s'en rendre compte hier soir, et ce qui est encore à l'avantage du Français, c'est qu'il ne s'en laisse pas imposer par ses adversaires. Le Suédois a voulu avoir recours à la rudesse par certains moments mais chaque fois Raoul lui rendait le change et l'on peut même dire qu'il avait l'intérêt au capital. Après dix minutes et trente secondes de lutte rapide, scientifique et enlevante, Simon coucha son rival, à la grande joie des spectateurs et il fut l'objet d'une chaleureuse ovation lorsqu'il quitta l'arène.

Comme lever de rideau, Albert Beaucare et Art Davis ont fait match nul de vingt minutes et les connaisseurs ont pu se rendre compte que ces poids moyens ne cédaient en rien aux poids lourds. Cette rencontre a été favorablement commentée par l'assistance.

Le promoteur Ripeol, sur la demande d'un grand nombre d'amateurs présents à la séance d'hier soir, a décidé de mettre à l'affiche, lundi soir prochain, comme attraction principale, Stanley Stasiak et Pat McGill. Inutile de dire qu'il y aura foule lundi prochain et que les amateurs auront pour leur argent.

X.-E. NARBONNE

La Salle reçoit Saint-Charles Ind.

La merveilleuse équipe de Forest et Frères a triomphé du Lasalle dimanche dernier par le résultat de 6 à 1 après une brillante exhibition de la part des deux clubs en lice.

Bill Turner qui officiait pour les visiteurs, fut le grand maître de la joute, en n'accordant que trois coups réussis aux durs frappeurs du Lasalle. Pour les vaincus Lacombe lança aussi une grosse partie tandis que Dufort, Couillard, Miron, Ouimet, Martineau, Petit et Dugas brillèrent au champ, mais furent incapables de toucher les balles de Turner assez souvent, ni en temps opportun. La direction du Lasalle félicite ses adversaires qui seront sans aucun doute un gros plus durs obstacles dans la course au championnat de l'Association. Dimanche prochain le Saint-Charles Ind. viendra visiter le Lasalle accompagné d'un contingent de chauds partisans. Les parties du passé entre ces deux équipes parlent par elles-mêmes et nul doute que tous les admirateurs du Lasalle se feront un devoir d'assister à cette rencontre.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Tél. 1-1241)

Le Montréal est défait par Newark

Le club Montréal a subi un échec hier après-midi aux mains des Ours de Newark alors que ces derniers sont sortis victorieux par un résultat de 6 à 4. Les visiteurs s'assurèrent pratiquement la victoire à la deuxième manche en enregistrant quatre points à la suite d'une faiblesse de notre lanceur Falk et malgré tous les efforts de nos porteurs ils ne purent éviter l'échec.

Au bâton, Cohen, des visiteurs, et Urbanski, des Royals, se sont partagés les honneurs de la journée avec chacun trois coups sûrs. Layne, Windle ainsi que Hargreaves, des Ours, et Conlan, des Royals, en firent chacun deux. Il y eut en tout six coups de deux buts et Hargreaves ainsi que Cohen en eurent chacun deux pour leur part.

Résultat détaillé de la partie:

	ab.	r.	h.	p.	a.	e.
Layne, c.c.	5	0	2	5	0	0
Cohen, 2b.	5	0	3	5	5	1
Zitzmann, 1b.	4	0	0	2	0	0
H. Thomas, 3b.	4	0	0	0	1	0
Windle, 1b.	4	2	2	6	1	0
Rosenberg, c.d.	4	1	1	4	1	0
Stevens, c.a.	3	1	1	0	2	0
Hargreaves, r.	3	1	2	4	1	0
Brennan, l.	3	1	1	1	0	0
Harvin, l.	3	0	0	0	0	0
Speece, l.	3	0	0	0	0	0
Moore, l.	1	0	0	0	0	0
M. Thomas, l.	0	0	0	0	0	0

Totaux... 36 6 12 27 11 1

bFrappa pour Speece dans la 8e.

MONTREAL

	AB.	R.	H.	PO.	A.	E.
Gautreau, 2b.	4	0	1	5	2	0
Conlan, c.	4	1	2	3	0	0
Urbanski, c.a.	5	2	3	1	2	0
Niebergall, r.	3	0	0	4	0	0
Gulley, c.d.	3	0	1	2	0	0
Ripple, c.s.	4	0	0	1	0	0
Henry, 1b.	4	0	1	1	0	0
Martin, 3b.	3	0	1	1	4	0
Falk, l.	0	0	0	0	0	0
Long, l.	2	0	0	0	2	0
aGaudette, l.	1	1	1	0	0	0
Pomorski, l.	0	0	0	0	0	0
Pomposki, l.	1	0	0	0	0	0
Buckalew, l.	0	0	0	0	1	0

Totaux... 35 3 10 27 12 0

aFrappa pour Long dans la 7e.

cFrappa pour Pomorski à la 8e.

Résultat par manches:

Newark... 041000010—6

Montréal... 000001300—4

Points comptés sur coups de

Hargreaves 2, Brennan, Layne, Zitzmann, Stevens, Ripple, Niebergall, Gulley. Deux-butts: Windle, Hargreaves 2, Stevens, Cohen 2, Henry, Gautreau. Buts volés: Windle, Sacrifices: Rosenberg, Stevens, H. Thomas. Doubles-jeux: Cohen à Windle. Stevens à Cohen à Windle. Laissez sur les buts: Newark 10, Montréal 10. Buts sur balles: de Falk 1, Brennan 4, Harvin 1, Buckalew 2. Retirés au bâton: par Long 2, Brennan 5. Coups sûrs sur les balles de Falk 6 en 1 manche 1-3, de Long 3 en 5 manches 2-3, de Pomorski 2 en 1 manche, de Buckalew 1 en 2 manches, de Brennan 7 en 6 manches 1-3, de Harvin 1 en 0 manche, de Speece 0 en 2-3 manche (Gulley), lanceur gagnant: Brennan; perdant: Falk. Arbitres: Carroll et McCormick. Temps: 2h. 05.

AUTRES JOUTES

Jersey City... 010100030—5 11 0

Buffalo... 010000000—1 9 0

Deshong et Walsh; Fussell, Crouse, Wertz, Reitz.

Baltimore à Toronto: froid.

Reading à Rochester: pluie.

LES COUPS DE CIRCUIT

LIGUE INTERNATIONALE

Tony Cotelle, Jersey City... 1

Walsh, Jersey City... 1

LIGUES MAJEURES

Klein, Phillies... 1

Bluege, Sénateurs... 1

Cronin, Sénateurs... 1

LES MENEURS

Hornsby, Cubs... 6

Klein, Phillies... 6

Stone, Tigers... 5

Arlett, Phillies... 5

Ruth, Yankees... 4

Hernan, Robins... 4

Gehrig, Yankees... 4

Simmons, Athletics... 4

Lary, Yankees... 4

Wright, Robins... 4

Webb, Red Sox... 4

Bluege, Sénateurs... 4

Cronin, Sénateurs... 4

TOTAL PAR LIGUES

Nationale... 75

Americaine... 74

Total... 149

LES MEILLEURS FRAPPEURS

G. AB. R. H. P.C.

Ruth, Yankees... 15 47 17 20 426

Simmons, Athl... 17 64 13 27 422

Alexander, Tig... 24 91 13 38 418

Roettger, Reds... 15 62 13 26 397

Hornsby, Cubs... 18 69 13 26 363

Worthington, Br... 15 59 8 21 356

Où ils jouent aujourd'hui

LIGUE INTERNATIONALE

Pas de partie à Montréal.

Baltimore à Toronto.

Jersey City à Buffalo.

Reading à Rochester.

LIGUE NATIONALE

Pittsburg à Brooklyn.

Chicago à New-York.

Saint-Louis à Philadelphie.

Cincinnati à Boston.

LIGUE AMERICAINE

Philadelphie à Chicago.

New-York à Saint-Louis.

Boston à Detroit.

Washington à Cleveland.

Une offre alléchante à Brown

Une offre définitive a été faite à Al Brown, généralement reconnu comme champion de la classe poids coq, pour rencontrer le vainqueur de la rencontre de mercredi prochain au Forum entre Pete Santol et Archie Bell, par le promoteur Armand Vincent, et l'original du cablogramme a été placé entre les mains de la Commission Athlétique de Montréal comme évidence que des efforts étaient réellement faits pour obtenir le combat du championnat du monde à Montréal dans le cours de l'été.

Brown se bat actuellement en Europe, et a causé toute une sensation en France et en Angleterre en compilant une liste impressionnante de victoires par mise hors de combat, et le promoteur Vincent lui a télégraphié ce qui suit:

"Garantirai sept mille cinq cents dollars avec privilège de trente sept et demi pour cent à Panama Al Brown pour une rencontre avec le vainqueur de la rencontre Pete Santol-Archie Bell qui doit avoir lieu à Montréal le vingt mai. Combat sera pour le championnat poids coq du monde et aura lieu à Montréal, Canada, à la fin de juin ou juillet. Brown devra déposer un chèque certifié au montant de deux mille cinq cents dollars entre les mains de la Commission Athlétique de Montréal comme garantie qu'il fera la pesanture requise et pour assurer sa présence."

Cette dernière stipulation a été faite par le fait que Brown, dans ses combats européens, a pesé 127 livres et un quart, ce qui naturellement apporte de grands doutes sur ses possibilités de faire la limite de la classe poids coq qui est de 118 livres. Brown fut avisé par la National Boxing Association qu'il avait jusqu'à la fin d'avril pour défendre son titre et que Pete Santol était reconnu comme son adversaire logique. Si le champion n'accepte pas cette offre il serait fort possible dans les circonstances de voir la rencontre Bell-Santol reconnue comme un combat pour le championnat, les deux hommes consentant auparavant à rencontrer Newsboy Brown de Los Angeles qui lui aussi aspire au titre.

Santol s'est assuré en préparation à son combat de mercredi prochain les services de Léo Kid Roy, Robert Paulhus, un très dur coqneur, frère d'Eddie Paul, qui fut un boxeur de marque, et Arthur Roger, poids plume local bien connu, qui aideront le Norvégien à se mettre en condition pour cette rencontre importante.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

Les joutes disputées hier après-midi dans les séries des ligues majeures de baseball ont donné les résultats suivants:

LIGUE AMERICAINE

Washington 620 203 200—14 18 0

Detroit... 011 010 002—4 11 3

Batteries: Fischer et Spencer; Bridges, Sullivan, Hogsett, Herring et Schang, Hayworth.

New-York à Chicago: terrain détrempé.

Philadelphie à St-Louis, terrain détrempé.

Boston à Cleveland: temps froid.

LIGUE NATIONALE

St-Louis... 001 000 000—1 8 0

Philadelphie... 000 002 000—2 5 1

Batteries: Hallahan, Lindsey et Wilson; Collins et Davis.

Pittsburg... 100 300 000—4 10 2

Brooklyn... 000 200 000—2 5 1

Batteries: Meine et Phillips; Vance et Lopez.

Chicago à New-York: temps froid.

ASSOCIATION AMERICAINE

Toledo... 3 4 0

St-Paul... 5 10 0

Batteries: Vangilder et Devorner; Bream et Fenner.

Columbus à Minneapolis: terrain détrempé.

Louisville à Milwaukee: pluie.

Le classement des équipes

LIGUE INTERNATIONALE

Gagné Perdu Perc.

Baltimore... 15 8 652

Montréal... 13 9 591

Newark... 13 9 591

Toronto... 12 12 520

Buffalo... 11 12 478

Rochester... 8 12 400

Jersey City... 10 15 400

Reading... 7 13 350

LIGUE AMERICAINE

Gagné Perdu Perc.

New-York... 12 8 600

Philadelphie... 10 7 588

Cleveland... 12 10 545

Washington... 12 11 522

Detroit... 12 12 500

Chicago... 9 11 450

Boston... 9 11 439

St-Louis... 6 12 333

LIGUE NATIONALE

Gagné Perdu Perc.

St-Louis... 14 4 778

New-York... 14 6 700

Boston... 12 8 600

Chicago... 11 8 579

Pittsburg... 11 12 478

Philadelphie... 9 12 429

Brooklyn... 8 15 348

Cincinnati... 2 16 111

BASEBALL AU STADIUM. DEMAIN à 4 h. p.m. avec READING

La partie d'aujourd'hui est remise

Il n'y aura pas de partie de baseball au Stade, cet après-midi. La température étant très froide, et comme rien n'indiquait qu'elle va s'améliorer, le gérant d'affaires Walter E. Hapgood annonça à bonne heure ce matin que la partie d'aujourd'hui avec le club Newark ne serait pas jouée.

Cette joute fera partie d'un double-header mercredi le 8 juillet lorsque le club viendra faire sa deuxième visite à Montréal. Il est certain que les partisans du baseball n'aiment pas à voir une partie de baseball au froid, et ceci fut démontré lorsque seulement 600 personnes assistèrent à la partie d'hier.

Le club Newark doit s'en aller à Toronto ce soir, mais vu que la partie d'aujourd'hui n'aura pas lieu il est tout probable que les Ours feront le voyage durant la journée, partant à bonne heure et après-midi afin de ne pas coucher dans le train. Le gérant Al Mameux qui prit froid sur le banc hier après-midi, et qui a pris le lit, ne pourra peut-être pas faire le voyage à Toronto avec le club aujourd'hui.

Chester Falk, ce matin, reçut sa liberté. Aucun joueur ne travailla aussi fort que Falk au camp d'entraînement mais il semble qu'il a encore la même difficulté et ne peut commencer une partie, et comme il est nécessaire de diminuer l'équipe des Royals afin de se conformer aux règlements de la Ligue sur la limite des joueurs, Falk recut son congé aujourd'hui.

Le receveur Lee Head qui a été chez lui à Alabama depuis plus d'une semaine aux côtés de son épouse qui a été dangereusement malade doit arriver à Montréal ce matin, étant parti de chez lui samedi soir. Le receveur Weissmeier de New-York, qui remplaça Head au cas où Niebergall se ferait blesser, retourna à New-York hier soir. Il a pris un congé de dix jours et il était nécessaire pour lui de retourner à l'ouvrage ce matin.

Le programme de la semaine

La saison de golf à Senneville commencera samedi prochain; le programme officiel de la saison a été donné hier. La liste des principales activités du Senneville Country Club est la suivante:

16 mai: Ouverture officielle, président vs vice-président, dîner du club.

25 mai: Fête de la Reine, matinée, concours pour les meilleurs 18 trous. Prix pour les classes A, B, et C. Après-midi: Sweepstakes.

30 mai: Sweepstakes, 3 juin: Sweepstakes de l'après-midi.

6 juin: Trophée Pitblado, championnat du club avec handicaps. Classes A, B, C. Le plus bas score sur 16 trous se qualifie.

13 juin: Trophée Lyall. Quatre joueurs, Classes A, et B, 18 trous, pour la médaille. Le plus bas score brute de chaque classe se qualifie.

23 juin: Concours en groupe inter-sectionnel de la P. O. G. A.

27 juin: Trophée Fallis, championnat du club. Classe A. Coupe Britannique, Classe B. 18 trous pour la médaille. Le plus bas score brute de chaque classe sur 15 trous, se qualifie.

1er juillet: Dominion Day. Prix

dans toutes les classes. Matinée et après-midi.

4 juillet: Sweepstakes.

11 juillet: Parties de retour avec Islemere.

18 juillet: Sweepstakes.

1er août: Parties de retour avec Dhillcock.

8 août: Sweepstakes.

15 août: Sweepstakes.

7 septembre: Fête du travail.

Prix dans toutes les classes. Matinée et après-midi.

15 septembre: Sweepstakes.

26 septembre: Fermeture officielle. Président vs vice-président. Dîner du club.

Au stade du Parc LaFontaine

Dimanche prochain, la Ligue de Baseball Starr fera l'ouverture de sa troisième saison avec un programme qui fera de cette fête sportive l'événement sportif le plus brillant de l'année.

Une réunion de l'A.C. J. C.

Les chefs d'unions régionales se réunissent au Viger. Une orientation nouvelle de la jeunesse — Révision des constitutions — Le congrès de Québec

Le comité central de l'A. C. J. C. a convoqué dernièrement les chefs d'unions régionales à une réunion spéciale, en vue d'étudier un nouveau système de fédération des œuvres de jeunesse et d'affiliation à l'A. C. J. C. Les séances d'études se sont tenues à l'hôtel Viger, et elles ont été extrêmement chargées.

L'orientation nouvelle que les chefs désirent imprimer à l'Association de notre jeunesse nécessite la révision des Constitutions et la mise en vigueur de certaines mesures disciplinaires.

Dimanche matin, les délégués assistèrent à une messe célébrée à Notre-Dame de Bon Secours par l'aumônier général, le R. P. Paré, S. J., à midi, le comité central offrit un déjeuner, au cours duquel le président régional de Québec, le Dr L.-P. Roy, M. Brousseau, de Sherbrooke et l'aumônier général adressèrent la parole. Après le repas, les délégués firent en automobile le tour de la ville. Ils visitèrent entre autres édifices la Peste Nationale, rue Charrier, voulant marquer par là l'intérêt que porte l'A. C. J. C. à cette œuvre sportive de préservation de la jeunesse.

Voici les noms des officiers qui assisteront à la réunion: le R. P. Joseph Paré, S. J., aumônier général, et M. l'abbé N. Delorme, aumônier régional de Saint-Hyacinthe; les officiers généraux de l'A. C. J. C.: MM. Joseph Dansereau, président, Rodolphe Godin, et Paul Leblanc, vice-présidents, Maurice Cusson, secrétaire, Joseph de Ambrosio, trésorier, Lionel Leroux, N. P., A. Collette, Edmond Côté, René Gravel, Paul Boucher, Thibaut, Belisle, Adolphe Famelart, Adrien Gratton et Albert Paré.

Les officiers des diverses régions: Montréal: MM. François Desmarais, président, Joseph Delage, Roland Morin, P.-D. Morin, P.-H. Testevide, F. Ménard et A. Gagnon.

Région de Québec: M. L.-P. Roy, président, Gagné, Turgeon et Saint-Georges Matte.

Région d'Ottawa: MM. Horace Racine, président, Léopold Richer, M. Delorme, M. Dugal, Ed. Robert, Bernard, Brault, Desjardins, Mercier, Campeau et Landreville.

Région de Saint-Hyacinthe: M. l'abbé N. Delorme, aumônier régional, MM. Olyus Brodeur, président, Bernier et Beauregard.

Région de Chicoutimi: M. Augustin Girard, président régional.

Région de Sherbrooke: MM. Henri Hébert, président, Brousseau, Turgeon et Beaudoin.

Le R. P. Paré, dont nous annonçons samedi le retour de l'Ouest, agissait comme représentant officiel du Manitoba.

Les résolutions de la présente réunion devront être ratifiées au congrès général de l'A. C. J. C., qui, cette fois, se tiendra à Québec, les 20, 21 et 22 juin prochains.

Montréal-Nord

M. AIME LEONARD EST REELU MAIRE PAR UNE MAJORITE DE 83 SUR M. G.-N. PICHET

M. Aimé Léonard a été réélu maire de Montréal-Nord hier par une majorité de 83 voix sur M. G.-N. Pichet. M. Théophile Gervais a été élu au siège n° 1 du quartier ouest avec une majorité de 42 voix. L'adversaire de M. Gervais, M. J.-A. Massé, perd son dépôt.

Lorsque les résultats furent connus il y eut discours par M. Léonard et par le maire de Laval-des-Rapides, M. Joseph Filion. Les échevins Camille Drapeau, James Last, Sévigny, Chénier, Théophile Gervais et Wilfrid Lanthier ont dit quelques mots. A part M. Gervais et le maire, tout le conseil avait été réélu sans opposition le jour de la clôture des nominations, le 4 mai.

Voici le détail du vote: quartier est, poll n° 1, Léonard 11, Pichet 7; quartier centre, poll n° 2: Léonard 50, Pichet 22; quartier ouest, poll n° 3: Léonard 34, Pichet 24; quartier ouest, poll n° 4, Léonard 41, Pichet 30; quartier ouest, poll n° 5, Léonard 37, Pichet 7; totaux: Léonard 173, Pichet 90, soit une majorité de 83 pour M. Léonard; à remarquer que M. Léonard a obtenu la majorité dans chaque poll.

Pour le siège n° 1 du quartier ouest: Gervais 76, Massé 34, soit une majorité de 42 voix. M. Massé perd son dépôt de \$50.

Un édifice pour la légation française

Ottawa, 12 (S.P.C.). — Le gouvernement français construira bientôt un édifice à Ottawa pour y loger la légation française. M. C. A. Henry, ministre français au Canada, qui faisait hier cette déclaration, a ajouté qu'il y aurait vraisemblablement une somme de plus de \$200,000 pour cette construction. La résidence du ministre français et les bureaux de la chancellerie occupent le même édifice ou bien deux édifices distincts, mais construits sur le même terrain.

Retraite fermée de la Soc. St-Jean-Baptiste

La retraite fermée organisée par le conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, commencera le jeudi soir, 11 mai, à 8 heures.

Tous les membres des différentes sections et leurs amis qui veulent y assister sont priés de donner leur nom immédiatement, afin de retenir leur chambre, au secrétaire: L. Ancester 4364, ou le soir, au propagandiste, CALMONT 3876.

M. Guy Vanier, C.R., président général, est le chef de ce groupe. Téléphone: HARBOUR 2841 (bureau); HARBOUR 5417 (domicile).

La convention de Brome

Les délégués libéraux de Brome choisissent M. R. F. Stockwell comme candidat — MM. J.-E. Perrault, Gordon Scott, et Jacob Nicol ont été les principaux orateurs à l'assemblée qui a suivi la convention

Knowlton, 12. — A une convention libérale qui a eu lieu ici, hier, pour le comté de Brome, on a choisi à l'unanimité M. R. F. Stockwell, c. r., avocat de Swetsburg, comme candidat à la prochaine élection provinciale. L'assemblée a élu dans le comté pour remplacer M. C. J. Oliver, décédé au commencement de la dernière session. La convention était sous la présidence conjointe de MM. A. Hillhouse et J. A. Dussault, M. Henry Tilson a présenté le nom de M. Stockwell, appuyé par M. Louis Côté. Le choix a été unanime.

On a mêlé la politique fédérale à la provinciale lorsque les orateurs ont demandé à leurs auditeurs, à l'assemblée qui a suivi la convention, de ne pas se laisser égarer par les promesses que les conservateurs pouvaient leur faire comme c'était arrivé aux dernières élections générales. Le ministre de la voirie, M. J. E. Perrault, MM. Gordon Scott, Jacob Nicol et le candidat, M. Stockwell, ont parlé des affaires provinciales. M. Fred Kay a fait des compliments à son adversaire, le Dr F. H. Pickel, député de Brome-Missisquoi, qui l'a défait aux dernières élections fédérales.

La convention a eu lieu dans la salle du théâtre, à l'hôtel Lakeview. M. Perrault et M. Scott ont rappelé que le gouvernement provincial avait réussi à négocier un important emprunt pour la construction de ponts à meilleur compte que le gouvernement fédéral qui a dû payer 4-1-2 pour cent tandis que le gouvernement provincial n'a payé que 4-1-3 pour cent. Ceci montrait, d'après les orateurs, non seulement ce que pensent de la province de Québec les banquiers canadiens, mais aussi ce qu'en pensent les Américains, puisque le syndicat qui a lancé l'emprunt était composé d'intérêts de Montréal et de New-York.

"Plus que jamais, a dit M. Perrault, nous avons besoin à la législature d'hommes de la trempe de M. Stockwell parce que nous marchons vers une grave crise mondiale."

"Il ne fait aucun doute qu'aux prochaines élections on vous dira que c'est la faute du gouvernement. L'été dernier, on rendait le gouvernement libéral du Canada responsable de cet état de choses. Nous traversons cependant une crise mondiale dont les causes sont indépendantes des gouvernements provinciaux. On vous répète ici les mêmes choses qu'on vous a dites l'été dernier au sujet du beurre. On devait faire cesser le chômage immédiatement et ramener la prospérité moins de trois mois après l'élection de M. Bennett. Les conservateurs sont au pouvoir depuis dix mois et la situation est encore pire qu'auparavant."

M. Perrault a parlé ensuite des progrès réalisés par la province de Québec depuis trente ans de régime libéral et surtout depuis les onze dernières années alors que M. Taschereau a conduit les destinées du gouvernement.

"Nous avons donné à la province, a-t-il dit, un gouvernement honnête et progressif. Nous avons administré comme d'honnêtes hommes doivent administrer. Nous avons fait des progrès partout. Notre système routier est l'un des plus beaux qui se puissent voir. Nous avons dépensé \$120,000,000 pour la construction de routes par toute la province et nous avons épargné aux cultivateurs la dépense de l'entretien de ces routes. Quelle serait la position des municipalités aujourd'hui si elles devaient encore payer pour l'entretien des routes?"

"Votre député au fédéral vous a dit qu'on avait construit des routes pour les contrebandiers de liquides alcooliques. C'est sa façon de parler politique, mais je ne crois pas que ce soit le bon. Nous n'avons pas construit de routes pour les contrebandiers ou les touristes mais pour les cultivateurs afin qu'ils puissent facilement atteindre les marchés et vendre leurs produits à des prix plus élevés."

"Nous aurons des élections provinciales, je ne sais quand, et vous déciderez alors quel parti vous devrez choisir. D'après notre système électoral, les électeurs sont les juges. Vous déciderez alors de votre propre sort."

Si nous avons de mauvais gouvernements, c'est la faute du peuple; si nous en avons de bons, c'est encore lui qui en est la cause. Lorsque viendront les élections, nous vous montrerons ce que nous avons fait, plus spécialement depuis 1927."

Au sujet des taxes, M. Perrault a dit que c'est bien vrai qu'on en a imposé en ces dernières années, mais qu'on les a placées sur les épaules de ceux qui peuvent les porter. Ceux qui ont le moyen d'avoir une automobile ne croient pas qu'ils sont trop taxés lorsqu'ils paient leurs licences et la taxe sur la gasoline. Ils ont conscience de ne payer que pour avoir du service puisque le gouvernement a dépensé \$5,000,000 de plus pour les routes qu'il n'a recueilli de ces taxes.

Il a rappelé que le gouvernement a réduit de moitié l'intérêt dû par les municipalités d'après la loi des bonnes routes. Il se propose de supprimer cet intérêt l'année prochaine, ce qui signifie que les municipalités auront \$17,000,000 de moins à payer. Le ministre a terminé en disant que le gouvernement entend poursuivre sa politique des bonnes routes par toute la province.

M. Kay a dit que sa défaite de l'été dernier ne l'avait pas fait mourir et qu'il n'est même pas fâché contre ceux qui ont voté contre lui. Il a cependant exprimé l'opinion que ce qui était arrivé l'année dernière devait servir d'avertissement à l'avenir. Il a rappelé les promesses du Dr Pickel, surtout celles qu'il n'a pas remplies.

M. Scott a fait l'éloge du premier ministre. Le candidat, M. Stock-

A l'Alliance française

Conférence de Mme Veillier-Duray — Couronnement des lauréats d'un concours

Une conférence faite par une femme avocat à la Cour d'Appel de Paris, Mme Veillier-Duray, et la remise de nombreuses décorations aux lauréats du concours organisé à l'occasion de l'Exposition Coloniale Internationale de Paris, sont les deux choses qui ont marqué la dernière réunion de la saison 1930-31 de l'Alliance Française de Montréal, à l'hôtel Ritz-Carlton, hier soir.

M. le juge Edouard Fabre Surveiller a expliqué qu'il devait à une ancienne amitié l'honneur de présenter Mme Veillier-Duray à l'auditoire. Il a énuméré les titres de la conférencière et ajouté que l'Alliance Française avait voulu terminer en beauté la série de ses réunions de la saison. Après avoir voyagé elle-même géographiquement pour atteindre notre Canada français, Mme Veillier-Duray, dit-il, nous fera maintenant voyager intellectuellement en compagnie de Barrès, de Duhamel et de Morand.

MME VEILLIER-DURAY

La conférencière éveille la curiosité des regards lorsqu'elle gravit l'estrade. Elle est grande et svelte, vêtue de rouge, et dégagée d'allure. Le nom du Canada, dit-elle, au début, est l'un de ceux que les petits enfants de France apprennent en même temps que ceux des sous-préfetures. Il est pour eux une terre historique où les Français ont laissé leur cœur, et tous ceux qui peuvent visiter cette terre lointaine le font avec plaisir. Le voyage est le meilleur des remèdes contre l'introversion, il est vraiment un divertissement. Au départ on éprouve une joie indiscutable, et au retour c'est une complexité d'impressions. Trois écrivains ont fait d'une façon typique l'expérience du voyage: Barrès a voyagé en se voyant lui-même; Duhamel, en voyant les hommes; et Morand, en voyant les choses.

Barrès n'est pas un voyageur enthousiaste. Le voyage pour lui qui est tant attaché à son pays natal de Lorraine, est un déracinement éphémère. Le voyage, c'est le métisme. Il a fait un beau voyage s'il a rencontré au loin ce qui lui ressemble. Il dit "Je traverse la Méditerranée comme un colis des messageries", alors que les poètes se sont extasiés sur cette mer intérieure. Mais il aime sa Lorraine, ses montagnes, ses champs. Cette mer ne lui dit rien. Barrès qui est rebelle à se quitter lui-même est heureux à son retour d'Italie et d'Espagne parce que ces pays ont été pour lui l'image de son cerveau romantique. Il a un penchant naturel pour découvrir tout ce qui est romantique. Le retour dans son pays, à Ste-Odile, terre de ses morts, est une bénédiction.

Quant à Georges Duhamel, médecin qui, tout en cessant de pratiquer sa profession à l'âge de 35 ans, observe tout en médecin dans ses voyages, il part de bon cœur à la rencontre des hommes. La guerre est pour lui comme un premier voyage, car il se trouve en contact avec des gens de nationalités différentes. Il trouve son plaisir dans l'étude du type humain. Il cherche toujours à savoir ce qu'il aime et ce dont il souffre. Le problème du bonheur humain l'obsède et il le recherche constamment les moyens de le procurer aux hommes. Dans son livre sur les Etats-Unis, il a décrit les excès futurs des tendances américaines.

Paul Morand est le roi des voyageurs, dit Mme Veillier-Duray. Il est à son aise quand il se marie. La fuite est pour lui une discipline psychologique. La curiosité est le véritable ressort de sa vie morale. Avant 40 ans, il a fait plusieurs fois le tour du monde. C'est un homme tellement passionné du voyage qu'à sa mort il veut qu'on fasse de sa peau une valise.

LES RECOMPENSES

M. Paul Villard, secrétaire de l'Alliance, fait alors lecture du rapport du comité américain du concours de l'Exposition Coloniale Internationale, dont il est aussi le secrétaire. Il rappelle qu'il y a eu 62 concurrents dont 32 pour la section française et 30 pour la section anglaise. M. Villard explique que la tâche des juges de ce concours fut des plus difficiles et qu'ils furent embarrassés pour classer certaines copies entre autres qui dépassaient malheureusement la limite de mots fixée. La limite était de 1,500 mots et certains travaux comptaient jusqu'à 3,000 mots. Ces derniers violaient ainsi les règlements du concours et les membres montréalais du concours n'ont pas voulu prendre sur leurs charges d'attribuer les premiers prix, de sorte qu'il a fallu renvoyer les copies aux autres membres du jury à New-York qui ont fixé les résultats déjà connus. M. Villard a remercié tous ceux qui avaient aidé le comité américain en concours et il a félicité tous les concurrents. Il a fait l'appel suivant des lauréats qui, aux applaudissements de l'assemblée, se sont avancés pour recevoir des mains du président de l'Alliance, M. le juge Gonzalve Desjardins, les billets de voyage offerts par la Compagnie Générale Transatlantique: les médailles de vermeil, d'argent et de bronze, offertes par le gouvernement de la République française:

1.—Billets de passage aller et retour: New-York-Paris-New-York, première classe, sur l'un des paquebots de la Compagnie Générale Transatlantique: (section française): M. Henri Perrault, Université Laval de Québec; (section anglaise): Mlle Jessie Clarke, Université McGill.

2.—Médailles de vermeil offertes par le gouvernement de la République française: (section française): M. Alfred Ayotte, Université de Montréal; (section anglaise): M.

well, a dit qu'il entend parcourir le comté de qu'il sera libre. Il a dit qu'il ne fera pas de promesses. Il a eu des félicitations pour le premier ministre.

John B. Rollit, Université McGill.

3.—Médailles d'argent offertes par le gouvernement de la République française: (section française): Mlle Marcelle Gauvreau, Université de Montréal; M. Guy Le Gault, Université de Montréal; M. Gilbert Matte, Université de Montréal; M. Paul Carignan, Université de Montréal; (section anglaise): M. John C. Osborne, Université de Toronto; M. F. H. Rand, Université McGill; Mlle K. R. Williams, Université McGill; Mlle Josephine Mc-Mulloch, Université McGill.

4.—Médailles de bronze offertes par le gouvernement de la République française: (section française): M. Paul-H. Lafontaine, Université d'Ottawa; M. Yves Leduc, Université de Montréal; M. Georges Garneau, Université Laval, Québec; M. Roland Pinard, Université de Montréal; M. Albert Ouellet, Université de Montréal; (section anglaise): M. L. A. Levitsky, Université McGill; M. A. D. Lockhart, Université Queen, Kingston; Mlle Margaret E. Bell, Université Queen; Mlle Lucienne Fontaine, Université McGill.

Mlle Jessie Clarke se rendra visiter l'Exposition de Paris à bord de l'Ile-de-France et reviendra à bord du France. De son côté, M. Henri Perrault s'embarquera à bord du Paris et reviendra par le France également. Tous deux feront ce voyage après la fin de l'année scolaire, c'est-à-dire au cours des vacances.

Avant la conférence, M. Edouard Cartier, consul général de France, avait aussi remis une médaille de vermeil à M. Ernest Tétréau, pour services éminents rendus à la cause française en Amérique.

Une conférence de M. J.-B. Baillargeon

M. J. B. Baillargeon, commissaire industriel de la cité de Montréal, a donné, dimanche, une conférence devant le Club ouvrier St-Jacques. Il a parlé de la Commission industrielle, du travail que des organismes similaires ont accompli dans d'autres villes, de l'importance de la publicité pour amener de nouvelles industries dans une ville, de la besogne déjà abattue par la nouvelle commission de Montréal et de l'encouragement qu'il faut donner aux produits canadiens. A la suggestion du conférencier, les membres du Club ouvrier St-Jacques ont adopté une résolution demandant l'établissement d'un musée industriel.

Faux monnayeurs capturés

La police de Verdun a opéré, la semaine dernière, l'arrestation d'une bande de quatre individus qui fabriquaient de fausses pièces d'argent. Dans une cave, avenue Galt, les détectives ont trouvé des appareils pour frapper des pièces de cinq sous et de cinquante sous. Arthur Lanthier, arrêté samedi sous l'accusation d'avoir fabriqué de la fausse monnaie, a avoué sa culpabilité devant le juge Enright hier. Le juge rendra sa sentence le 19 mai.

Trois autres individus, Alfred Gravel, Gustave Marchand et Philippe Roger, ont également été arrêtés jeudi dernier sous la même accusation. Ils ont protesté de leur innocence. Ils subiront leur procès le 19.

CHEZ DUPUIS

Rues Ste-Catherine — Demontigny — St-André — St-Christophe — Plateau 5151

1,000 Chapeaux! Voyez à quel prix!

Nous avons réservé cette surprise pour la veille de la fête — et quelle surprise!

Vous ne serez pas déçus — au contraire, nous parierions bien que vous repartirez du magasin avec deux ou trois de ces ravissants modèles.

Les formes sont toutes nouvelles, et notre artiste en a illustré quelques-unes ici. Il y en a pour jeunes filles, jeunes femmes, dames âgées, même à ce prix rare. Forme "Watteau" si seyante, forme canotier (sailor) dont la vogue sera grande cet été, forme capeline, à bord large si comode pour la saison chaude. Vous n'oublierez pas cette vente — que rien ne vous empêche d'en profiter.

PRIX ORDINAIRES JUSQU'A 5.00



PAILLES

Crin de paille
Soutache pailonnée
Soutache bakou
Paille rustique
Paille que

Paille galon
Paille nattée
Liseré de paille exotique
Paille simili
Paille "Sisot"
Paille tweed

NUANCES

Bleu toile
Brun
Beige
Beige noisette
Rouge japonais

Blanc
Bleu marine
Vert
Gris
Noir



Voyage au Saguenay

8ème excursion annuelle des Zouaves de l'Immaculée-Conception

à bord du luxueux vapeur

"LE TADOUSSAC" de la C.S.S. Line

Départ de Montréal, vendredi, 3 juillet, à 7 h. p.m. Retour à Montréal, lundi, 6 juillet, à 7 h. 30 a.m.

On visitera les caps Trinity et Errerit, la région du lac St-Jean, Québec, La Malbaie où aura lieu la messe du dimanche.

Le R. P. J. Primeau, S.J., aumônier des Zouaves, accompagnera les voyageurs, ainsi que d'autres PP. Jésuites et plusieurs prêtres.

Billets maintenant en vente

Pour toutes informations, s'adresser à

M. H.-C. CORNELLIER, président.

4265 Des Frères (Amh. 1226) DEMANDEZ LE PROGRAMME.

IL Y A QUINZE ANS

Le Devoir du vendredi 12 mai 1916.

La Chambre des Communes a rejeté, à 107 voix contre 60, la motion Lapointe pour assurer le respect des droits de la minorité franco-ontarienne. M. Ernest Bilodeau fait observer, dans son compte rendu de la fin du débat: "Le vote a été plutôt un vote de parti. Il ne pouvait être autrement, du moins pour les ministériels, car le premier ministre avait, dans son discours d'hier, placé la question à ce point de vue étroit d'une motion de non-confiance."

Neuf députés de langue française ont voté contre la motion: MM. Casgrain, Blondin et Patenaude, ministres; Desbarres, Forget, Lefebvre, Girard, députés québécois, Chabot, député ontarien, et Robitoux, député acadien.

Il y a eu plusieurs discours pendant la séance qui a abouti au vote. MM. Charles Marcell, Paul-Emile Lamarche, Robb, Georges Boivin, Bellemare, députés québécois, George Graham, Fred Pardee, Proulx, députés ontariens; E.-M. MacDonald, de Picton, ont parlé en faveur de la motion. Sir George Foster, ministre, MM. Edwards, Morphy, députés ontariens, MM. Girard et D.-O. Lefebvre, députés québécois, et M. R.-B. Bennett, de Calgary, ont parlé contre la motion.

D'après les dépêches, les Allemands ont vainement attaqué pour reprendre des positions que les Français occupent au Mort-Homme depuis deux jours.



Assurez-lui la santé -- à peu de frais

CHAQUE jour, ses lèvres menues absorbent des onces nouvelles de santé, de force et de vigueur. C'est la nourriture qu'il prend qui forme son sang, ses os, ses tissus organiques.

Donnez à vos enfants les meilleurs éléments possibles de santé future en leur servant chaque jour à chacun au moins une pinte de lait pasteurisé de Joubert. C'est un placement minime qui leur rapportera de gros dividendes.

Le lait de Joubert est traité scientifiquement et préparé en vue de fournir aux enfants, comme aux adultes, un aliment pur, riche et sain.

Diététiciens et médecins recommandent que l'on fasse prendre une pinte de lait par jour à tout enfant dans la croissance.

Joubert LIMITÉE

Quartiers généraux: FRONTENAC 3121

LAIT—CREME—BEURRE—CREME A LA GLACE

Lait certifié de la Ferme Saint-Sulpice, à Oka.

"Les fourberies de Scapin"

Les amateurs de théâtre qui s'étaient rendus au Monument National hier soir pour y voir jouer, par une troupe d'amateurs, "Les fourberies de Scapin" de Molière, ont été privés de la pièce. Ce sont les acteurs qui se sont fait jouer une fourberie par le caissier qui s'est enfui juste avant la représentation avec \$1,000.

L'organisateur de cette soirée, M. Roland Demers, a pris un mandat d'arrestation contre le caissier Emile Plante, 452 rue Mont-Royal, qui sans être acteur, a remporté le plus beau succès de la soirée. Il est bien possible que le dernier acte de cette comédie se passe derrière les barreaux si les détectives Marin et Mahoney mettent jamais la main sur lui.

préposé aux billets avait disparu avec l'argent naturellement. Grand émoi chez les artistes. Geronte était prêt à recevoir des coups de bâtons, à se faire extirper cinq cents écus par Scapin mais il n'entendait pas laisser son caissier s'enfuir avec \$1,000.